



**CONTRIBUTION A L'ETUDE DE
 L'APPROVISIONNEMENT ET DE LA DISTRIBUTION
 DES MEDICAMENTS VETERINAIRES AU NIGER**

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP
 DES SCIENCES ET MEDECINE
 VETERINAIRES ET PHARMACIENNES
 DAKAR

THESE

présentée et soutenue publiquement le 20 Juillet 1989
 devant la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar
 pour obtenir le grade de DOCTEUR VETERINAIRE
 (DIPLOME D'ETAT)

par
MOGUEZA Chanono
 né en 1956 à Tadetta (NIGER)

Président du Jury : M. François DIENG
 Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar

Directeur et Rapporteur : M. François Adébayo ABIOLA
 Professeur agrégé à l'E.I.S.M.V de Dakar

Membres : M. Mamadou BADIANE
 Professeur agrégé à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar
 : M. Germain J. SAWADOGO
 Professeur agrégé à l'E.I.S.M.V de Dakar

ECOLE INTER-ETATS
DES SCIENCES ET MEDECINE
VETERINAIRES DE DAKAR

ANNEE UNIVERSITAIRE 1988 - 1989

SCOLARITE

MS/MD

LISTE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

I. - PERSONNEL A PLEIN TEMPS

1 - ANATOMIE-HISTOLOGIE-EMBRYOLOGIE

Kondi M. AGBA	Maître de Conférences Agrégé
Jean-Marie Vianney AKAYEZU	Assistant
Pathé DIOP	Moniteur

2 - CHIRURGIE-REPRODUCTION

Papa El Hassan DIOP	Maître de Conférences Agrégé
Franck ALLAIRE	Assistant
Moumouni OUATTARA	Moniteur

3 - ECONOMIE-GESTION

Cheikh LY	Assistant
-----------	-----------

4 - HYGIENE ET INDUSTRIE DES DENREES
ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE (MIDAQA)

Malang SEYDI	Maître de Conférences Agrégé
Serge LAPLANCHE	Assistant
Saïdou DJIMRAO	Moniteur

5 - MICROBIOLOGIE-IMMUNOLOGIE-
PATHOLOGIE INFECTIEUSE

Justin Ayayi AKAKPO	Professeur
Mme RIANATOU ALAMBEDI	Assistante
Pierre BORNAREL	Assistant de Recherches
Julien KOULDIATI	Moniteur

6 - PARASITOLOGIE-MALADIES PARASITAIRES-ZOOLOGIE

Louis Joseph PANGUI	Maître de Conférences Agrégé
Jean BELOT	Maître-Assistant
Salifou SAHIDOU	Moniteur

7 - PATHOLOGIE MEDICALE-ANATOMIE PATHOLOGIQUE
ET CLINIQUE AMBULANTE

Théodore ALOGNINOUIWA	Maître de Conférences Agrégé
Roger PARENT	Maître-Assistant
Jean PARANT	Maître-Assistant
Jacques GODFROID	Assistant
Yalacé Y. KABORET	Assistant
Ayao MISSOHOU	Moniteur

8 - PHARMACIE-TOXICOLOGIE

François A. ABIOLA	Maître de Conférences Agrégé
Lassina OUATTARA	Moniteur

9 - PHYSIOLOGIE-THERAPEUTIQUE-
PHARMACODYNAMIE

Alassane SERE	Professeur
Moussa ASSANE	Maître-Assistant
Mohamadou M. LAWANI	Moniteur

10 - PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES
ET MEDICALES

Germain Jérôme, SAWADOGO	Maître de Conférences Agrégé
Samuel MINOUNGOU	Moniteur

11 - ZOOTECNIE-ALIMENTATION

Kodjo Pierre ABASSA	Chargé d'enseignement
Moussa FALL	Moniteur

- CERTIFICAT PREPARATOIRE AUX ETUDES VETERINAIRES (CPEV)

Lucien BALMA	Moniteur.
--------------	-----------

II - PERSONNEL VACATAIRE

- BIOPHYSIQUE

René NDOYE

Professeur
Faculté de Médecine
et de Pharmacie
Université Ch. A. DIOP

Mme Jacqueline PIQUET

Chargée d'enseignement
Faculté de Médecine
et de Pharmacie
Université Ch. A. DIOP

Alain LE COMTE

Maître-Assistant
Faculté de Médecine
et de Pharmacie
Université Ch. A. DIOP

Mme Sylvie GASSAMA

Maître-Assistante
Faculté de Médecine
et de Pharmacie
Université Ch. A. DIOP

- BOTANIQUE-AGRO-PEDOLOGIE

Antoine NONGONIERMA

Professeur
IFAN-Institut Ch.A. DIOP
Université Ch. A. DIOP

- ECONOMIE GENERALE

Oumar BERTE

Maître-Assistant
Faculté des Sciences Juridiques
et Economiques
Université Ch. A. DIOP

III - PERSONNEL EN MISSION (prévu pour 1988-1989)

- PARASITOLOGIE

L. KILANI

Professeur

E.N.V. Sidi THABET (TUNISIE)

S. GEERTS

Professeur Institut Médecine
Vétérinaire Tropicale ANVERS
(BELGIQUE).

- PATHOLOGIE PORCINE

ANATOMIE PATHOLOGIQUE

A. DEWAELE

Professeur

Faculté Vétérinaire de CURGHEM
Université de LIEGE (BELGIQUE)

- PHARMACODYNAMIE GENERALE

ET SPECIALE

P. L. TOUTAIN

Professeur

Ecole Nationale Vétérinaire
TOULOUSE (FRANCE)

- MICROBIOLOGIE-IMMUNOLOGIE

Melle Nadia HADDAD

Maître de Conférences Agrégée
E.N.V. Sidi THABET (TUNISIE)

- PHARMACIE-TOXICOLOGIE

L. EL BAHRI

Maître de Conférences Agrégé
E.N.V. Sidi THABET (TUNISIE)

Michel Adelin J. ANSAY

Professeur Faculté de Médecine
Vétérinaires
Université de LIEGE (BELGIQUE)

- ZOOTECNIE-ALIMENTATION

R. WOLTER

Professeur

ENV ALFORT (FRANCE)

.../...

R. PARIZI BINI

Professeur Faculté des Sciences
Agraires
Université de PADOUE (ITALIE)

R. GUZZINATI

Technicien de laboratoire
Faculté des Sciences Agraires
Université de PADOUE (ITALIE)

- INFORMATIQUE STATISTICIENNE

Dr. G. GUIDETTE

Technicien de la Faculté
des Sciences Agraires
Université de PADOUE (ITALIE)

- BIOCHIMIE

A. RICO

Professeur
ENV TOULOUSE (FRANCE).

J E

D E D I E

C E

T R A V A I L

.. Au peuple Nigérien qui a consenti tant de sacrifices pour ma formation.

.. A mes parents,

.. A mes camarades et amis (es),

.. A tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail,

.. Au Sénégal,

un pays qui m'a beaucoup façonné.

A NOS MAÎTRES ET JUGES
=====

Monsieur François DIENG

Professeur à la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Dakar

Vous nous faites un Grand Honneur en prési-
dant notre jury de Thèse. Très profonde gratitude
et Hommages respectueux.

Monsieur Mamadou BADIANE

Maître de Conférences Agrégé à la Faculté de
Médecine et de Pharmacie de Dakar

Vous avez accepté d'être membre de notre
jury de Thèse avec plaisir.
Trouvez ici l'expression de notre profonde
reconnaissance.

Monsieur François Adébayo ABIOLA

Maître de Conférences Agrégé à l'E.I.S.M.V.

C'est avec un grand plaisir que vous avez
accepté la direction de ce travail

Nous vous prions de trouver ici l'assurance
de notre profonde gratitude.

Monsieur Germain J. SAWADOGO

Maître de Conférences Agrégé à l'E.I.S.M.V.

C'est un grand honneur pour nous d'être
jugé par vous.

Sincères remerciements.

"Par délibération la Faculté et l'Ecole ont décidé que les opinions émises dans les dissertations qui leur seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elles n'entendent leur donner aucune approbation ni improbation".

TABLE DES MATIERES
=====

	<u>Pages</u>
<u>Introduction</u>	1
<u>Première Partie</u> . Généralités sur le Niger.....	3
Elevage - Situation sanitaire et Structures chargées de l'élevage	
<u>Chapitre 1</u> : Cadre géographique et Voies de	4
communication#	4
1.1. Géographie physique	4
1.1.1 - Situation et superficie ...	4
1.1.2 - Climat	6
1.1.3 - Hydrographie	6
1.1.4 - Végétation	7
1.2 - Géographie humaine et économique ..	8
1.2.1 - Géographie humaine	8
1.2.1.1 - Population	8
1.2.1.1.1 - Les sédentaires	9
1.2.1.1.2 - Les nomades	9
1.2.1.2 - Subdivision administra-	
tive	10
1.2.2 - Principales activités écono-	
miques	13
1.2.2.1 - Agriculture	13
1.2.2.2 - Elevage	14
1.2.2.3 - Pêche	14
1.2.2.4 - Mines et industries ..	14
1.3 - Voies de Communication#	16
1.3.1 - Le réseau routier	16
1.3.2 - Le réseau aérien	18
1.3.3 - Autres réseaux	19
 <u>Chapitre 2</u> . Elevage au Niger et situation sanitaire du cheptel	 20
2.1 - Elevage au Niger	20

.../...

	<u>Pages</u>
<u>Chapitre 1</u> : Généralités sur les médicaments et Approvisionnement médico-pharmaceu- tique	41
1.1 - Généralités sur les médicaments ..	41
1.1.1 - Définitions du médicament	41
1.1.2 - Classification des médicaments	42
1.1.2.1 - Selon les modalités de leurs préparation	42
1.1.2.1.1 - Médicaments à préparations extemporanée	42
1.1.2.1.2 - Médicaments pré- parés à l'avance	43
1.1.2.2 - Selon le principe de leur action	43
1.1.2.2.1 - Médicaments al- lopathiques	43
1.1.2.2.2 - Médicaments ho- méopathiques	44
1.1.3 - Dénominations des médicaments	44
1.1.3.1 - Dénomination § scientifi- que § (D.S.)	44
1.1.3.2 - Dénominations communes (D.C.)	44
1.1.3.3 - Dénomination spéciale, de marque ou nom déposé (ND)	45
1.1.4 - Notion de médicaments essen- tiels	46
1.1.5 - Commerce mondial des médica- ments vétérinaires	46
1.2 - Approvisionnement médico-pharmaceu- tique	47
 <u>Chapitre 2</u> : LABOCEL et VETOPHAR dans le rôle d'Approvisionnement, et de distribution des médicaments vétérinaires	 49

	<u>Pages</u>
2.1 - Laboratoire Central d'Élevage	
(LABOCEL	49
2.1.1 - Historique et évolution	49
2.1.2 - Objectifs	50
2.1.3 - Organisation du LABOCEL	50
2.1.3.1 - Organigramme	50
2.1.3.2 - Organisation adminis-	
trative	50
2.1.3.2.1 - La direction	
générale	52
2.1.3.2.2 - La direction	
de la production	52
2.1.3.2.3 - La direction des	
enquêtes épidémiologi-	
ques et diagnostics	52
2.1.3.2.4 - La direction des	
affaires administrati-	
ves et financières	52
2.1.3.2.5 - La direction	
commerciale	53
2.1.3.2.6 - Les directions	
régionales	53
2.1.4 Les Activités du LABOCEL	53
2.1.4.1 - Production des vaccins	53
2.1.4.2 - Livraison de vaccins	54
2.1.4.3 - Utilisation des pro-	
duits biologiques	54
2.1.4.4 - Enquêtes épidémiolo-	
giques et diagnostics	59
2.2 - Pharmacie Centrale Vétérinaire	
(VETOPHAR)	59
2.2.1 - Historique	59
2.2.2 - Pharmacie Centrale Vétéri-	
naire (VETOPHAR)	60

	<u>Pages</u>
2.2.2.1 - Organisation de VETOPHAR	62
2.2.2.1.2 - Situation juridique	62
2.2.2.1.3 - Personnel et moyens logistiques ...	64
2.2.2.2 - Mode de fonctionnement	65
2.2.2.2.1 - La direction générale	65
2.2.2.2.2 - Les pharmacies régionales	65
2.2.2.3 - Situation financière	66
2.2.2.3.1 - Situation des investissements	66
2.2.2.3.2 - Situation des comptes	67
<u>Chapitre 3</u> : Approvisionnement et distribution proprement dits des médicaments vétérinaires par la VETOPHAR	69
3.1 - Historique	69
3.2 - Système d'approvisionnement	70
3.2.1 - Importation des médicaments	70
3.2.1.1 - Principaux fournisseurs	70
3.2.1.2 - Mode d'achat	72
3.2.1.3 - Mode de commande	72
3.2.1.4 - Mode de transport et réception des produits commandés	73
3.2.1.4.1 - Transport	74
3.2.1.4.2 - Réception des produits commandés	74
3.2.1.5 - Mode de paiement des factures	74
3.3 - Stockage des médicaments	75
3.3.1 - Définition	75
3.3.2 - Importance du stockage ...	75

	<u>Pages</u>
3.3.3 - Stockage au niveau du siège	76
3.3.4 - Gestion des stocks	76
3.3.4.1 - Au niveau central	76
3.3.4.2 - Au niveau des antennes	77
3.4 - Système de distribution	77
3.4.1 - Mécanismes généraux de la distribution	77
3.4.2 - Circuits de distribution	78
3.4.3 - Structures de distribution	79
3.5 - Points de vente de politique des prix	80
3.5.1 - Points de vente	80
3.5.2 - Politique des prix	80
3.6 - Commercialisation des médicaments	84
3.6.1 - Evolution des ventes	84
3.6.2 - Evolution du chiffre d'affaires faites	86
3.7 - Problèmes rencontrés dans l'appro- visionnement et la distribution des médicaments vétérinaires au Niger	88

Troisième partie : De quelques aspects du système
actuel de gestion des médicaments
vétérinaires et Perspectives
d'avenir 90

Chapitre 1 : De quelques aspects du système actuel
de gestion des médicaments vétérinaires 91

1.1 - Situation actuelle du LABOCEL et de VETOPHAR	91
1.1.1 - Situation actuelle du LABOCEL	91
1.1.2 - Situation actuelle de VETOPHAR	92
1.1.2.1 - Situation juridique	92

.../...

	<u>Pages</u>
1.1.2.2 - Système de gestion ...	93
1.1.2.2.1 - La comptabilité analytique	93
1.1.2.2.2 - Politique commerciale	93
1.1.2.2.3 - Le stockage	94
1.1.2.2.4 - La distribution	94
1.1.2.2.5 - La vente des médicaments	95
1.1.2.3 - Contrôle de la qualité médicaments	96
1.2 - Existence ou non d'un secteur privé ?	98
 <u>Chapitre 2</u> : Perspectives d'avenir	 99
2.1 - Dotation de VETOPHAR d'un statut légal et des fonds nécessaires à son redémarrage	 99
2.2 - Amélioration de la gestion	100
2.2.1 - Les commandes	100
2.2.2 - Amélioration des conditions de distribution	101
2.3 - Organisation des éleveurs	101
 <u>Conclusion générale</u>	 108
<u>Bibliographie</u>	111
 <u>Table des matières</u>	

--- I N T R O D U C T I O N ---
=====

Les productions animales occupent une place importante dans les activités socio-économiques de la plupart des pays en développement et au Niger en particulier. Elles constituent une source irremplaçable de "protéines nobles" dont la population a besoin.

La promotion de l'élevage, l'amélioration de ses performances et sa rentabilisation passent par la maîtrise d'un certain nombre de facteurs, parmi lesquels : l'alimentation mais aussi et surtout la santé des animaux.

Ainsi pour lutter contre les maladies animales, les éleveurs font appel de nos jours de plus en plus aux vétérinaires, qui pour satisfaire ces derniers utilisent toute une gamme de médicaments.

Cet objectif ne peut être atteint que par une politique efficiente de gestion des médicaments vétérinaires.

C'est dans ce cadre que nous nous sommes intéressés à l'étude de l'approvisionnement et de la distribution des médicaments vétérinaires au Niger.

Notre travail se subdivise en trois parties :

- La première partie est consacrée aux généralités sur le Niger et donne un aperçu sur l'élevage, la situation sanitaire et enfin les structures chargées de ce secteur.

- La deuxième partie porte sur l'approvisionnement et la distribution des médicaments à usage vétérinaire au Niger.

La troisième partie traite de quelques aspects du système actuel de gestion et des perspectives d'avenir.

P R E M I E R E P A R T I E

GENERALITES SUR LE NIGER

=====

ELEVAGE - SITUATION SANITAIRE ET STRUCTURES

=====

CHARGEES DE L'ELEVAGE

=====

CETTE PARTIE COMPREND 3 CHAPITRES

- CADRE GEOGRAPHIQUE ET VOIES DE COMMUNICATION
- ELEVAGE AU NIGER ET SITUATION SANITAIRE
- STRUCTURES CHARGEES DE L'ELEVAGE.

CHAPITRE 1 . CADRE GEOGRAPHIQUE ET VOIES DE COMMUNICA-
TION
====

Nous aborderons ce chapitre en examinant successivement .

- .. la géographie physique,
- .. la géographie humaine et économique,
- .. les voies de communication.

1.1 - GEOGRAPHIE PHYSIQUE

1.1.1 - Situation et superficie

Le territoire de la République du Niger s'inscrit entre les longitudes 0°10' et 16° Est et les latitudes 11°41' et 23°17' Nord. Il couvre une superficie de 1 267 000 km².

Le Niger est limité au Nord par l'Algérie, la Libye ; à l'Est par le Tchad ; au Sud par le Nigéria, le Bénin et à l'Ouest par le Burkina Faso, le Mali (carte n° 1).

C'est un pays très enclavé, le port le plus proche (Cotonou au Bénin) se trouve à 1 100 km environ de la capitale (Niamey) ce qui n'est pas sans conséquence sur le développement socio-économique du pays.

Le Niger présente des reliefs relativement contrastés avec quatre ensembles :

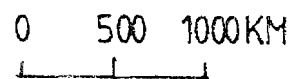
- .. le massif de l'Aïr au centre ;
- .. les plateaux du Nord - Est ;

.../...

CARTE N°1 NIGER SITUATION GEOGRAPHIQUE



Source (28)



- les plateaux méridionaux (le liptako, le Djerma ganda etc...).
- les draps du Ténéré couvrant 1/5 de la superficie du pays.

1.1.2 - Climat

Le climat impose son empreinte sur les paysages, conditionne la répartition des individus et justifie les activités (1).

Le Niger appartient principalement aux domaines saharien et sahélien de l'Ouest africain. Sa partie soudanienne est réduite à une petite zone située dans le Sud-Ouest le long du fleuve Niger.

Deux saisons très tranchées se dégagent :

- une brève saison des pluies culminant en Août, de durée variable selon la latitude ;

- une longue saison sèche, de Septembre à Mai (Juin). Celle-ci se subdivise en une première partie "fraîche", (Novembre à Mars), une deuxième "chaude" qui devient presque torride en Mai-Juin.

Le trait marquant du climat nigérien est la sécheresse liée à l'insuffisance des précipitations.

1.1.3 - Hydrographie

Si l'on excepte le fleuve Niger, le Lac Tchad, le réseau hydrographique y est presque inexistant.

Le fleuve Niger a une longueur de 4 200 km. Il ne traverse le pays que sur seulement 550 km. Le Lac Tchad

.../...

couvre une superficie de 3 000 km² dans sa partie nigérienne et reçoit la Komadougou Yobé. Ces deux lacs sont les seuls écoulements permanents du territoire.

A ces deux éléments s'ajoutent quelques mares permanentes ou temporaires comme Tabalak, Baga, Madarounfa et Goudinouni.

Les cours d'eau saisonniers apparaissent avec des pluies abondantes. C'est le cas :

- des maggia ;
- des goulbis ;
- des Oueds sahariens.

L'alimentation en eau de la grande partie de la population humaine et animale reste assurée grâce aux eaux des nappes souterraines. On signale actuellement 11 000 points d'eau modernes sur l'ensemble du pays. Ce disponible ne satisfait que 47 p. 100 des besoins.

Du fait de l'étendue du pays, d'un nombre de points d'eau relativement insuffisant, le problème d'eau est sans cesse posé avec acuité au plan humain, au plan de l'exploitation agricole et de l'élevage.

1.1.4 - Végétation

Les différentes formations végétales vont de pair avec les domaines climatiques. Au Niger on rencontre deux grands types :

.../...

- la steppe arbustive ou arborée, sur les sols sablonneux et les plateaux cuirassés ;

- la steppe sahélicienne qui se caractérise par une strate herbacée et une strate ligneuse. La strate herbacée est composée de graminées, de légumineuses. Elle permet pendant la courte saison des pluies (3 - 4 mois) une alimentation satisfaisante du bétail.

1.2 - GEOGRAPHIE HUMAINE ET ECONOMIQUE

1.1.1 - Géographie humaine

1.2.1.1 - Population

La population nigérienne est estimée à 7 250 000 habitants en 1988. Le taux de croissance est de 3,1 p. 100 par an.

L'essentiel de la population, 75 p. 100, occupe seulement le quart du territoire national. Ceci présente un certain déséquilibre.

La densité moyenne est de 5 habitants au km². Cependant, on constate une forte concentration dans le Sud du pays.

Le niveau de vie demeure très faible avec un écart sensible entre la ville et la campagne (produit national Brut, PNB . 320 U.S Dollars par habitant).

Le taux de scolarisation est de 21 p. 100. C'est l'un des plus faibles en Afrique au Sud du Sahara. Cela pose des problèmes sérieux dans la plupart des secteurs économiques du fait d'un manque de personnel qualifié.

La population au Niger se répartit en 83,3 p. 100 de ruraux et 16,7 p. 100 de citadins (27).

1.2.1.1.1 - Les sédentaires

Leur principale activité est tournée essentiellement vers l'agriculture. D'autres pratiquent un petit élevage dit de "case". On distingue :

- les Haoussas qui sont des cultivateurs et d'habiles commerçants. Ils représentent 56 p. 100 de la population.

- les Djerma - songhaï qui constituent 9 p. 100 de la population.

Ce sont surtout des cultivateurs pratiquant un élevage domestique en complément.

- les Kanouris qui occupent l'extrême Est du pays. Ils font partie d'un ensemble ethnique de plusieurs millions d'habitants peuplant le Bornou (Nigéria) et le Kanem (Tchad). Certains sont pêcheurs, cultivateurs, mais on rencontre des grands éleveurs (les boudoumas).

- les Gourmantchés peuplent la rive droite du fleuve Niger, le long de la frontière avec le Burkina Faso.

1.2.1.1.2 - Les nomades

Exclusivement éleveurs, leur mode d'élevage est le nomadisme ou la transhumance. Le nomadisme s'effectue

.../...

dans la zone sub-saharienne du pays avec une pluviométrie et une production fourragère aléatoire. La transhumance est un mode d'élevage spécifique de la zone sahélienne (28).

Les nomades sont rencontrés entre les peulhs, les touaregs, les arabes et les toubous.

Les peulhs sont des grands éleveurs et constituent après les Haoussas le deuxième groupe ethnique de l'Afrique de l'Ouest. Au Niger du fait du caractère très mouvant de cette ethnie, on estime leur proportion à 11 p. 100 de la population. La sécheresse de ces dernières années les amène de plus en plus à se sédentariser, pratiquant des cultures de contre-saison. Le changement d'activité économique est encore difficile à maîtriser à cause des vieilles habitudes.

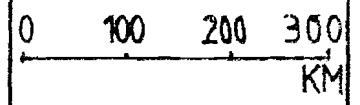
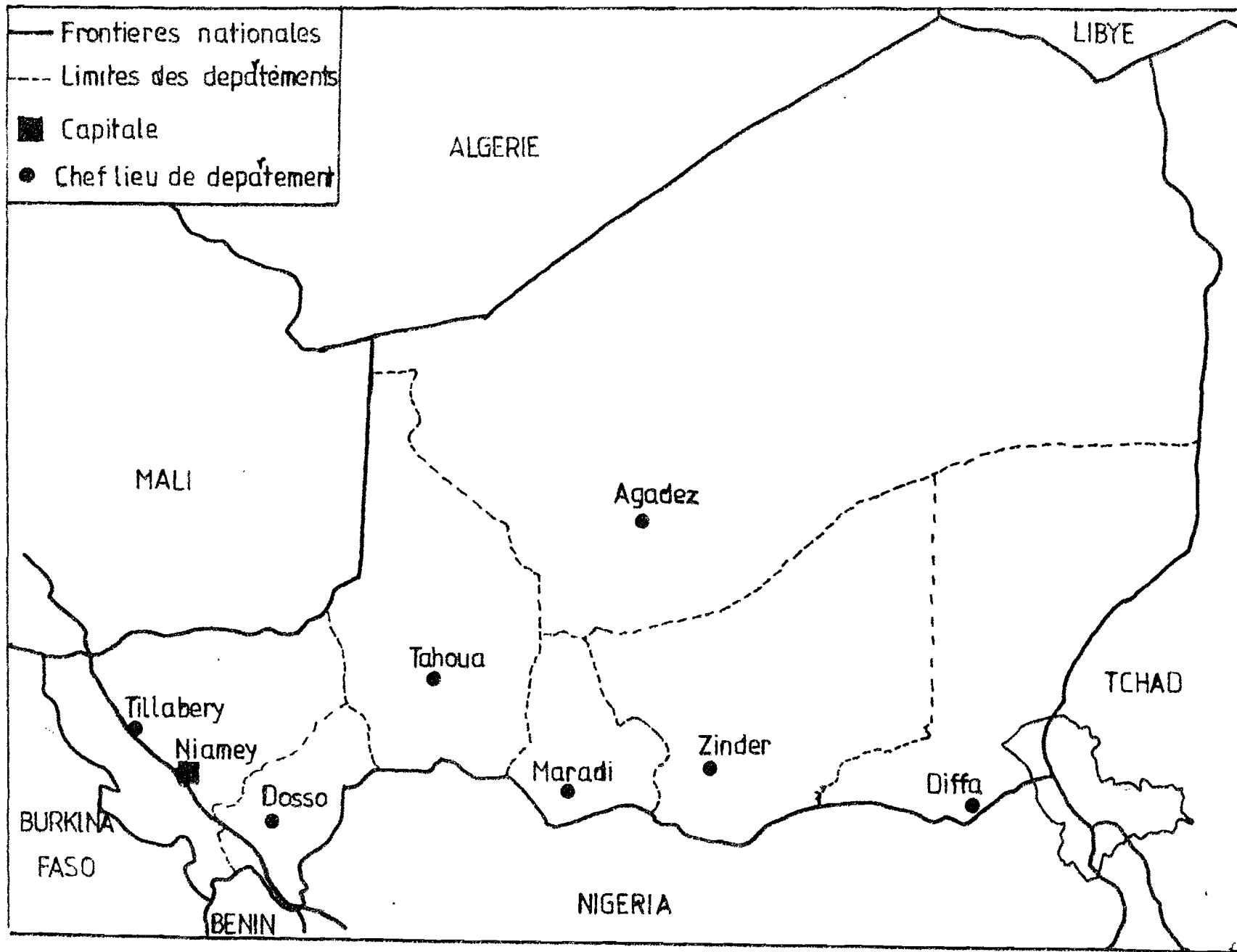
Les Touaregs spécialistes de l'élevage camélins, occupent la partie Nord du pays jusqu'à la frontière malienne. Considérés comme les seigneurs incontestés du désert, ils le parcourent sur leurs dromadaires avec une telle facilité qui étonne l'observateur non averti.

Les arabes et les toubous habitent l'Est du pays. Ce sont d'excellents éleveurs de dromadaires et de petits ruminants.

1.2.1.2 - Subdivisions administratives (Carte n° 2)

La planification régionale et l'aménagement du territoire sont des instruments complémentaires pour

.../...



Source : (17)

une gestion efficace, décentralisée, prospective des potentialités économique d'un pays (1).

Sur le plan administratif, le Niger comprend sept départements .

- le département d'AGADECZ 615 000 km² (soit 48,5 p. 100 de la superficie totale du pays) est découpé en trois arrondissements . Arlit, Bilma et Tchirozérine.

- le département de DIFFA 140 000 km² est aussi divisé en trois arrondissements ; Diffa, Maïné Soroa et NGuigni.

- le département de DOSSO 31 000 km² comprend lui cinq arrondissements . Boboye, Dogondoutchi, Dosso, Gaya et Loga.

- le département de MARADI 385 000 km² compte six arrondissements : Aguié, Dakoro, Guidan-Roundji, Madounfa, Mayahi et Tessaoua.

- le département de TAHOUA 106 677 km² se subdivise en sept arrondissements . Bouza, Illela, Keita, Madaoua, Tahoua, Tchinta baraden et Konni.

- le département de TILLABERY 90 072 km² a pris la place du département de Niamey qui devient une commune. Il est composé de sept arrondissements : Filingué, Kolo, Ouallam, Tera, Tillabery, Say et Niamey-commune.

(Dans la suite de notre travail, nous utiliserons le terme département de Niamey).

.../...

- le département de ZINDER 145 000 km² comprend cinq arrondissements : Gouré, Magaria, Matameye, Mirriah et Tanout.

Les arrondissements se subdivisent en postes administratifs puis en cantons qui sont des structures traditionnelles intégrées.

1.2.2 - Principales activités économiques

1.2.2.1 - Agriculture

La valeur de la production agricole se chiffre à 184 milliards de francs CFA en 1986.

L'agriculture nigérienne est concentrée à l'intérieur d'une longue bande, Est-Ouest, de 100 à 200 km de large.

La superficie cultivable recouvre environ 12 p. 100 du pays, soit quelques 15 millions d'hectares sur lesquels 6 millions seulement sont cultivés (25%). Les cultures sont très diversifiées.

Les cultures vivrières font partie des productions agricoles et constituent la base de l'alimentation humaine. Elles sont composées principalement par le mil, 40 p. 100 de cette production), le sorgho, le riz, le maïs, secondairement le blé, le haricot et le manioc.

Les cultures industrielles sont l'arachide, le coton, la canne à sucre.

.../...

Les cultures maraichères sont rencontrées dans les régions où elles sont possibles du fait de l'existence d'irrigations ou de la présence d'oasis.

L'essentiel de la production agricole est destinée à nourrir la population.

1.2.2.2 - Elevage

Deuxième activité économique du pays, l'élevage contribue pour 16,5 p. 100 au produit intérieur brut (PIB) (16). Il touche une partie considérable de la population ; 1 million de personnes.

Cette activité fera l'objet d'une étude plus détaillée au deuxième chapitre.

1.2.2.3 - Pêche

Elle procure un revenu non négligeable aux populations riveraines du fleuve Niger. La production annuelle était de 6 000 à 7 000 tonnes en 1985 (30).

1.2.2.4 - Mines et Industries

. Les principales ressources minières exploitées sont : l'uranium, la cassitérite et le charbon.

La production de l'uranium (6^e rang mondial) a connu une évolution très rapide à partir de 1977. Son exploitation est dominée par deux sociétés à capitaux mixtes :

.../...

- .. la Société des Mines de l'Air (SOMAIR) ;
- .. la Compagnie des Mines d'Akouta (COMINAK).

Avant la chute du cours de ce minerai sur le marché mondial, il constituait la principale ressource en devises du pays.

L'extraction et la commercialisation du charbon sont assurées par la Société Nigérienne de charbon (SONICHAR).

La cassitérite est exploitée par la Société Minière du Niger (S.M.D.N.) depuis 1948. Sa production a dépassé les 100 tonnes par an en 1984-1985 (7).

La gestion du patrimoine minier du pays relève de l'Office National des Ressources Minières (ONAREM).

.. Il existe d'autres types d'industries notamment :

.. les industries agro-pastorales

+ Société Nigérienne d'Exploitation des Ressources Animales (SONERAN)

+ Société Nigérienne des Cuirs et Peaux (SNCP) ;

+ Société Nigérienne de Tannerie (SONITAN)

+ Office du lait du Niger (OLANI).

.. les industries agro-alimentaires ;

.. les industries chimiques ;

.../...

- les industries de constructions ;
- les industries textiles.

Le secteur industriel intervient pour 6 à 8 p. 100 du PIB.

1.3 - VOIES DE COMMUNICATIONS (Carte n° 3)

Selon AGBOBLI (1) "le développement d'un pays suppose un réseau d'infrastructures de communications adéquat. La fourniture des moyens de transports convenables est une condition fondamentale de toutes les autres formes de développement".

C'est pourquoi, du fait de l'enclavement du pays, de son étendue, la non prise en compte de ces facteurs hypothèque sérieusement le développement du Niger.

1.3.1 - Le réseau routier

L'essentiel du transport au Niger s'effectue par la route, utilisant le plus souvent la voiture. Le réseau routier comprend :




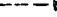
- des routes bitumées avec 3 178 km ;
- des routes en terre battue avec 4 505 km ;
- des pistes entretenues pour 2 084 km.

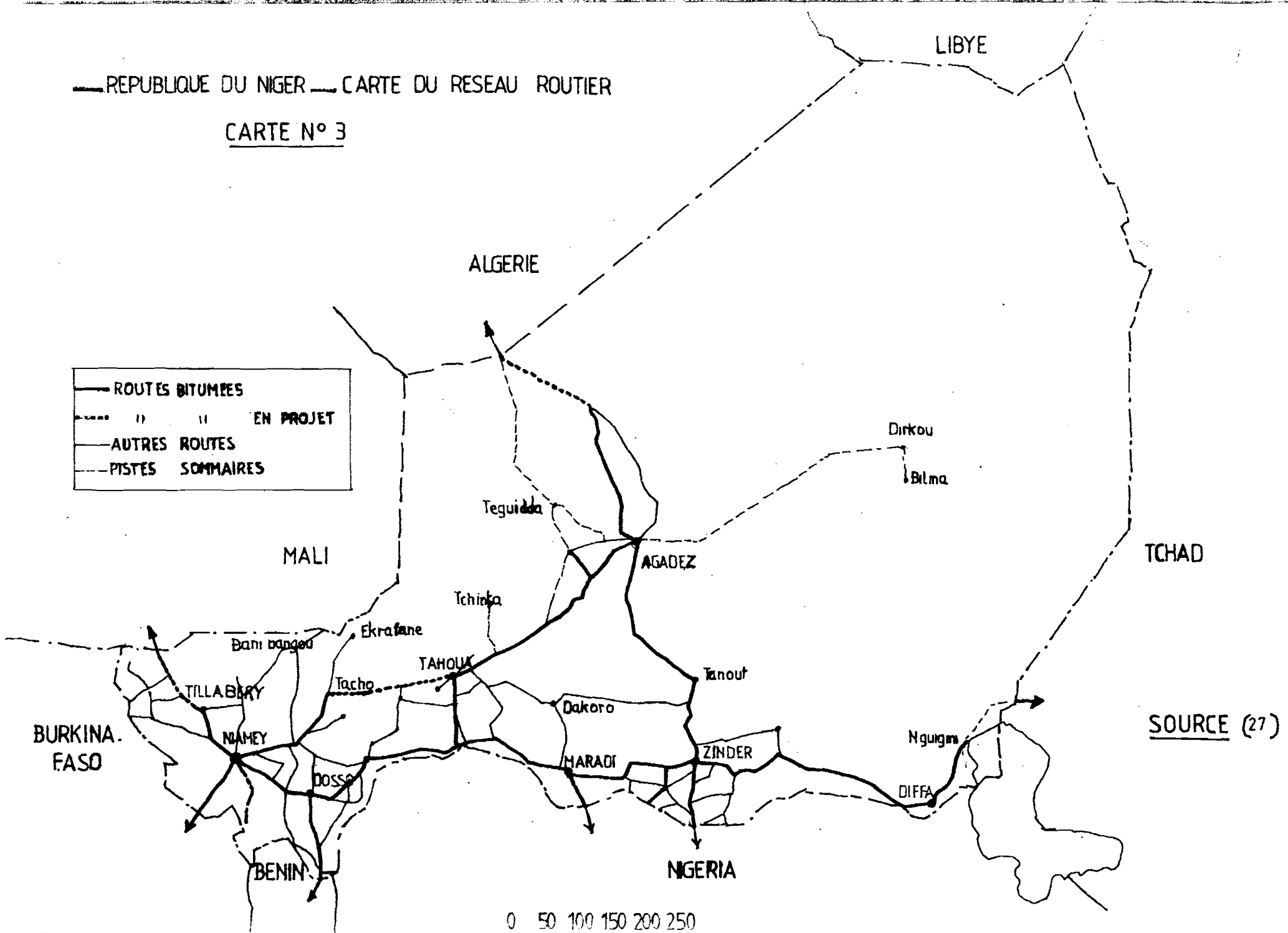
Un complément important à ce mode principal est le transport traditionnel par le biais, de l'âne, du boeuf, du domadaire et de la pirogue.

.../...

REPUBLICQUE DU NIGER — CARTE DU RESEAU ROUTIER

CARTE N° 3

	ROUTES BITUMÉES
	" " " EN PROJET
	AUTRES ROUTES
	PISTES SOMMAIRES



Le Niger n'a aucun débouché sur la mer. On distingue trois voies d'accès.

La voie béninoise qui permet la liaison Niamey-Cotonou via Gaya (Niger).

La voie burkinabé qui relie Niamey - Lomé (Togo).

La voie nigérienne dessert le département de Maradi et celui de Zinder par le port de Lagos.

Ainsi, il faut parcourir un millier de kilomètres pour atteindre l'Océan Atlantique et 2 700 km séparent Niamey de la Méditerranée.

1.3.2 - Le réseau aérien

Etant donné l'étendue du pays, l'état des routes, le transport aérien doit jouer un rôle de premier plan.

Le Niger dispose de :

- deux aérodromes de classe internationale (AGADEZ - NIAMEY) ;
- quatre aérodromes de classe B situés à DIFFA, MARADI, TAHOUA, ZINDER ;
- quinze aérodromes secondaires publics de classe C - D ;
- un aérodrome privé à Arlit au compte de la SOMAIR ;

.../...

· quelques pistes d'atterrissage sommaires.

Le transport aérien ne concerne qu'une certaine catégorie de marchandises.

1.3.3 · Autres réseaux

On a le réseau fluvial constitué par le fleuve Niger et ses affluents situés sur la rive droite. Le fleuve n'est navigable qu'une partie de l'année, par des petites embarcations.

Aucune voie de chemin de fer n'existe actuellement. Plusieurs réseaux de voies ferrées qui sont la propriété des Etats limitrophes, servent aux exportations et importations. Certains projets ont envisagé la prolongation de ces réseaux jusqu'à l'intérieur du territoire nigérien.

La quasi-totalité du commerce extérieur du Niger transite par l'Organisation commune Bénin - Niger (O.C.B.N.).

Au bilan le cadre géographique et les voies de communications nous montrent qu'il existe des contraintes, par exemple . l'enclavement du pays et le faible niveau économique.

Nous allons voir dans le deuxième chapitre la situation de l'élevage au Niger.

.../...

CHAPITRE 2 : ELEVAGE AU NIGER ET SITUATION SANITAIRE
=====

DU CHEPTEL
=====

2.1 -- ELEVAGE AU NIGER

Selon PAGOT (26) "l'élevage étant de l'écologie appliquée, l'accroissement de son rendement technique ou économique dépend étroitement des moyens mis en oeuvre pour soustraire l'animal et l'exploitation **des** facteurs d'agressions du milieu".

Occupant plus de 20 p. 100 de la population (27) l'élevage constitue une activité économique essentielle. Il vient au second rang des productions du monde rural comme d'ailleurs dans les exportations du pays. En 1983, derniers chiffres fiables, les exportations de bétail sur pieds, les cuirs et peaux représentaient un chiffre d'affaires de 22,93 milliards de francs CFA. Ceci les situait au deuxième rang après les industries extractives.

La part du budget qui lui est consacré, fait ressortir cependant un déséquilibre par rapport aux autres branches de l'activité économique.

Les crédits prévus au Plan Quinquennal 1987 - 1991 sont de 40 milliards de francs CFA (16) (soit 7 p. 100) contre 149 milliards de francs CFA (près de 26 p. 100) pour l'agriculture.

.../...

Une attention particulière et soutenue doit être portée à l'élevage dans la recherche d'une véritable auto-suffisance alimentaire. Cela est d'autant plus nécessaire qu'il intéresse plusieurs espèces animales élevées selon des modes adaptés à chaque région d'élevage.

2.1.1 - Régions d'élevage

L'élevage nigérien occupe 60 millions d'hectares. Il est basé sur les pâturages naturels. On distingue quatre zones délimitées à partir des isohyètes (2) (16) (carte n° 4

2.1.1.1 - La zone sub-sahélienne

Elle a une superficie de 16 millions d'hectares avec une production de 16 kg de ms/ha (kilogramme de matière sèche par hectare) en moyenne. C'est la zone à pâturages d'hivernage allant de l'isohyète 150 mm à 250 mm.

2.1.1.2 - La zone pastorale

La zone pastorale couvre 17 millions d'hectares et fournit 450 kg de ms/ha en moyenne. Cette zone est comprise entre l'isohyète 250 mm et 350 mm. Le pâturage y est permanent.

2.1.1.3 - La zone intermédiaire


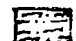




La zone intermédiaire a une superficie de 17,5 millions d'hectares. Elle produit jusqu'à 800 kg

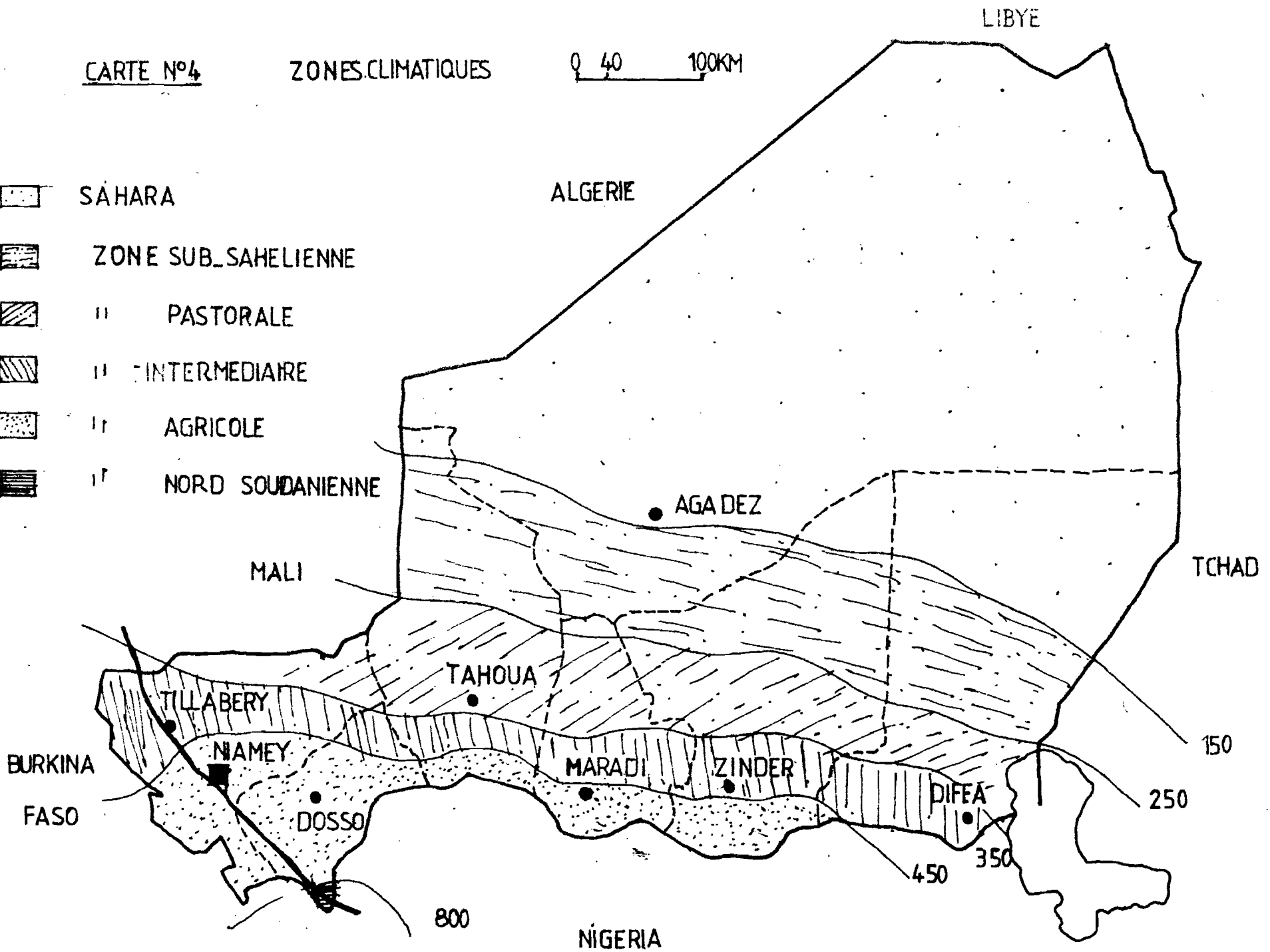
.../...

CARTE N°4

ZONES CLIMATIQUES

0 40 100KM

-  SAHARA
-  ZONE SUB_SAHÉLIENNE
-  II PASTORALE
-  II INTERMÉDIAIRE
-  II AGRICOLE
-  II NORD SOUDANAIENNE



22

SOURCE: ...

de ms/ha en moyenne. Le pâturage abondant pendant l'hivernage est utilisable toute l'année. Elle est située entre les isohyètes 350 mm et 450 mm.

2.1.1.4 - La zone agricole

C'est la moins étendue : 9,5 millions d'hectares avec 1200 kg de ms/ha en moyenne. Elle est située en dessous de l'isohyète 450 mm. Les superficies réservées à l'élevage sont presque inexistantes à cause de cultures vivrières et industrielles.

On rencontre une zone très arrosée au-dessous de l'isohyète 800 mm : la zone nord-soudanienne.

A chacune de ces zones correspond un mode d'élevage particulier adapté aux conditions du milieu.

2.1.2 - Modes d'élevage

Quatre modes d'élevage se dégagent au Niger.

2.1.2.1 - L'élevage nomade

Le nomadisme se définit comme un ensemble de mouvements "désordonnés" intéressant la totalité de la masse pastorale. Cependant comme le souligne DUPIRE (8) "les déplacements sont entourés de précautions rituelles avec un calendrier lunaire. Celui-ci comporte des jours et des dates fastes ou néfastes permettant de se mouvoir avec le troupeau".

.../...

Ce mode d'élevage intéresse les bovins (zébu Bororo), les camélins et les petits ruminants.

2.1.2.2 - L'élevage sédentaire

C'est le type d'élevage que pratiquent les populations sédentaires (agriculteurs, commerçants, fonctionnaires). Une étude récente a montré que le cheptel bovin des agriculteurs a augmenté de 30 p. 100 (13).

La conduite du troupeau se fait sur un mode semi-extensif. Cet élevage de par la promiscuité favorise l'éclosion des maladies contagieuses.

2.1.2.3 - L'élevage transhumant

La transhumance se définit comme un ensemble de mouvements saisonniers de rythme pendulaire et de caractère cyclique intéressant la totalité de la masse pastorale. Il s'agit de déplacements précis, réguliers, motivés par la recherche d'un équilibre entre les ressources naturelles et les besoins des animaux.

On reconnaît deux types de transhumance :

- la grande transhumance qui permet la remontée des animaux au-delà du 16^e parallèle pendant la saison des pluies ;

- la petite transhumance concerne une partie du troupeau sous la conduite de jeunes bergers, permettant d'éviter les dégâts des animaux sur les champs.

.../...

La transhumance contribue à la dissémination des germes et à la création de nouveaux foyers de maladies, favorise aussi la rupture du cycle de certains parasites.

2.1.2.4 - L'élevage moderne

Son objectif premier est de fournir des protéines d'origine animale en quantité suffisante à la population humaine.

Au début, on voulait introduire de nouvelles races, surtout européennes. A l'heure actuelle, la politique prônée est l'exploitation des races animales locales présentant les meilleures potentialités.

Parlant des races françaises le Professeur THERET cité par WOILHAN (22) disait "beaucoup de races qui, aujourd'hui n'ont pas une grande réputation, sont en réalité des races qui n'ont pas été développées". Ceci montre la nécessité d'orienter les efforts vers la recherche zootechnique.

Plusieurs unités modernes fonctionnent déjà au Niger. On pourrait citer entre autre les centres de multiplication, les stations d'élevage (pour bovins et petits ruminants) et enfin les stations avicoles.

Les différents centres ont vu le jour après la terrible sécheresse de 1974. L'objectif visé était la reconstitution du cheptel (les centres de multiplication de BATHE, FAKO, JBECE-TENE, SAYAM).

.../...

Les stations d'élevage ont pour vocation la production de lait ou de viande. On a la station expérimentale de TOUKOUNOUS, la station de KIRKISSOYE et la station de TIAGUIRIRE.

Les stations avicoles répondent au souci de mettre à la disposition des populations des volailles de race et de permettre un apport appréciable (relativement peu onéreux) en protéines. Cet élevage doit faciliter l'acquisition de revenus complémentaires aux populations.

La connaissance des régions d'élevage et des modes d'élevage, nous amène à étudier la composition du cheptel.

2.1.3 - Composition du cheptel

Les effectifs animaux ont fortement fluctué en fonction des sécheresses successives. Après la sécheresse de 1984, on remarque une certaine évolution.

Le tableau n° 1 nous donne une idée de l'évolution des effectifs en trois ans (1985 - 1987).

Pour ce qui est de l'élevage des porcs, son exploitation est réduite du fait de considérations religieuses.

La répartition des animaux varie aussi en fonction des départements (tableau n° 2). Il s'agit des effectifs de 1987.

.../...

(Espèces :	Bovins :	Ovins :	Caprins :	Camelins :	Equins :	Asins :	Volailles :
(Années :	:	:	:	:	:	:	:
(1985 :	1 832 000 :	2 050 000 :	4 936 000 :	332 000 :	- :	- :	- :
(1986 :	1 978 000 :	2 234 000 :	5 577 000 :	415 000 :	292 000 :	507 000 :	14 000 000 :
(1987 :	2 092 051 :	2 605 206 :	6 643 218 :	441 218 :	253 097 :	444 738 :	14 200 000 :

Tableau n° 1 : Evolution des effectifs de 1985 à 1987.

Source : (18) (27)

(Espèces :	Bovins :	Ovins :	Caprins :	Camelins :	Equins :	Asins :	Volailles)
(Dépar-	:	:	:	:	:	:)
(tements	:	:	:	:	:	:)
(AGADEZ	: 14 623 :	71 132 :	138 959 :	44 959 :	967 :	11 467 :	-)
(:	:	:	:	:	:)
(DIFFA	: 310 125 :	204 871 :	695 452 :	93 473 :	18 078 :	59 771 :)
(:	:	:	:	:	:)
(DOSSO	: 146 819 :	205 853 :	342 109 :	32 189 :	27 804 :	25 368 :)
(:	:	:	:	:	:)
(MARADI	: 241 126 :	471 309 :	1 265 365 :	20 507 :	70 661 :	50 344 :)
(:	:	:	:	:	:)
(NIAMEY	: 552 228 :	447 476 :	656 675 :	44 559 :	83 605 :	41 686 :)
(:	:	:	:	:	:)
(TAHOUA	: 391 805 :	496 617 :	1 838 834 :	100 850 :	32 742 :	207 463 :)
(:	:	:	:	:	:)
(ZINDER	: 465 315 :	707 948 :	1 705 824 :	74 472 :	59 240 :	68 639 :)
(:	:	:	- :	:	:)
(TOTAL	: 2 092 051 :	2 605 206 :	6 643 218 :	441 007 :	253 097 :	444 728 :)

Tableau n° 2 : Répartition du cheptel par département (Année 1987).

Source : (18).

Le cheptel fait l'objet de multiples spéculations économiques tant au niveau de l'éleveur que national.

L'étude de la composition du cheptel nous conduit à examiner les facteurs qui peuvent entraver son développement. Parmi ceux-ci nous avons les maladies infectieuses et parasitaires.

2.2 - SITUATION SANITAIRE DU CHEPTEL

La situation sanitaire d'un pays dépend pour beaucoup de son niveau économique et de sa politique.

La protection sanitaire du cheptel est un préalable majeur qu'il faut maîtriser.

Le rapport de fin de campagne de vaccination 1986 - 1987 de la Direction de la Santé Animale (D.S.A.) donne l'état sanitaire suivant du pays.

Il n'est nullement question pour notre part de faire une étude exhaustive de toutes les pathologies rencontrées. Nous nous bornerons à évoquer celles qui ont une incidence reconnue.

2.2.1 - Maladies infectieuses

2.2.1.1 - Maladies de liste A

Elles ont un caractère épizootique et entraînent des pertes très importantes. Ce sont : la peste

.../...

bovine, la péripneumonie contagieuse des bovidés, la peste des petits ruminants et la clavelée.

2.2.1.2 - Maladies de liste B

En 1986, ces maladies se sont manifestées sous forme d'enzooties. Le nombre de foyers déclarés est indiqué au tableau n° 3. Même si on les redoute, les pertes qu'elles occasionnent, sont souvent très limitées.

D'autres maladies infectieuses sont signalées, parmi celles-ci les maladies aviaires, les pestes aviaires, les salmonelloses aviaires et la variole aviaire.

(Foyers	Malades	Morts	Immunisa-
((en nombre)	(en nombre)	(en nombre)	tions (en
(:	:	:	têtes d'a
(:	:	:	nimaux)
(Charbon bac-	:	:	:)
(téridien	113	317	161	132 416)
(Charbon symp	:	:	:)
(tômastique	19	63	40	146 145)
(Pasteurellose :	:	:	:)
(bovine	22	70	37	57 842)
(Pasteurellose :	9	91	32	91 570)
(caprine	:	:	:)

Tableau n° 3 . Principales maladies de liste B et leur incidence en 1986 - 1987.

Source . D.S.A.

.../...

2.2.2 - Maladies parasitaires

On les classe en deux groupes : les parasitoses internes et les parasitoses externes.

2.2.2.1 - Parasitoses internes

Les parasitoses internes sont très fréquentes chez toutes les espèces animales. Il s'agit de la trypanosomose, des polyparasitoses gastro-intestinales. Ces derniers sont à l'origine de l'affaiblissement des animaux qui deviennent des non valeurs économiques.

Il existe d'autres parasitoses parmi lesquelles . les ascaridioses, les cysticercoses et les coccidioses.

2.2.2.2 - Parasitoses externes

La gale est souvent le principal motif de consultation dans les cliniques. Outre les gales, on retrouve les tiques, les teignes, les poux et les puces.

La lutte contre les maladies infectieuses et les affections parasitaires nécessite l'existence des structures adéquates.

CHAPITRE 3 : STRUCTURES CHARGÉES DE L'ÉLEVAGE =====

En Afrique de l'Ouest, la plupart des services vétérinaires ont été établis à un moment où l'obstacle majeur au développement de l'élevage résidait dans les épizooties (6).

Au Niger, les structures chargées de l'élevage sont placées sous la tutelle du Ministère des Ressources Animales et de l'Hydraulique (MRA/H).

3.1 - ORGANIGRAMME DU MRA/H (Tableau n° 4)

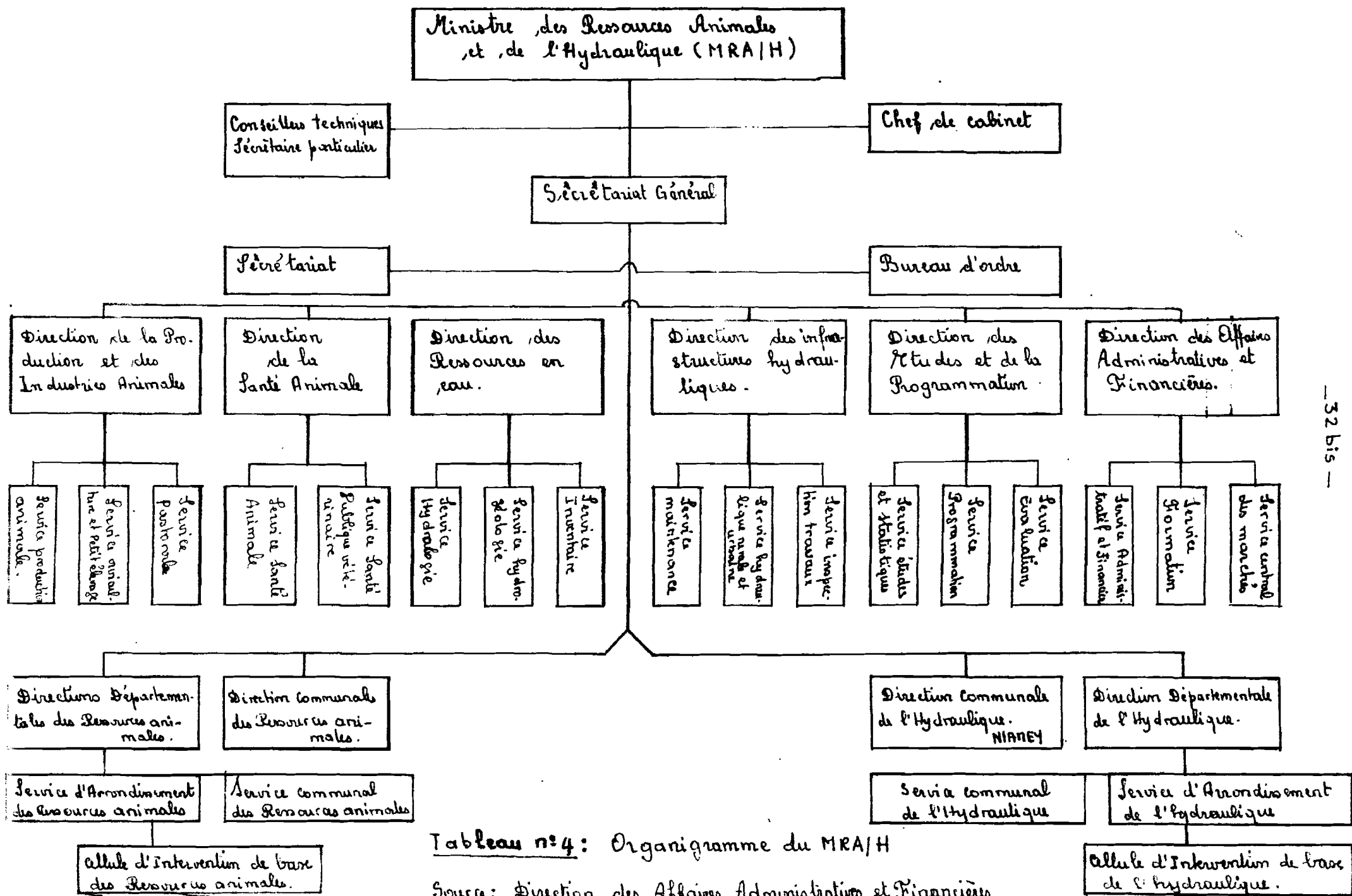
Cet organigramme reflète une politique arrêtée et mise en application à trois niveaux : national, régional et local.

Au niveau national, une administration centrale est responsable des décisions opérationnelles et de la gestion des services.

Au plan régional, c'est-à-dire départemental la Direction Départementale des Ressources Animales (D.D.R.A.) a une fonction de contrôle de logistique sur le terrain. Elle dépend de l'autorité du Préfet dans chaque département.

À l'échelon local nous avons le Service d'Arrondissement des Ressources Animales (S.A.R.A.). Il assure l'exécution des tâches sur le terrain.

.../...



— 32 bis —

Tableau n°4 : Organigramme du MRA/H

Source : Direction des Affaires Administratives et Financières

Des établissements comme la Pharmacie Centrale Vétérinaire (VETOPHAR) et le laboratoire Central d'Élevage (LABOCEL) sont rattachés à la D.S.A. Chaque Direction a ses attributions propres.

3.2 - MOYENS TECHNIQUES

3.2.1 - Le personnel

Au 4 Janvier 1989, le personnel de l'élevage est composé de cadres (concepteurs et exécuteurs) et d'auxiliaires, le nombre total est de 1 503 personnes (15).

Pour ce qui est des cadres nous avons la répartition suivante .

- Vétérinaires d'Etat . 46
- Cadres supérieurs d'élevage : 13
- Ingénieurs des techniques d'élevage : 27
- Techniciens de santé . 6
- Adjointes techniques d'élevage : 123
- Agents techniques d'élevage : 293
- Assistants d'élevage . 122
- Surveillants d'élevage : 227.

Les auxiliaires sont au nombre de 646, ils se répartissent en manoeuvres, chauffeurs, moniteurs des centres pastoraux, secrétaires dactylographes.

Le personnel d'élevage surtout les cadres n'a pas connu un changement significatif de leur effectif.

.../...

Pour les auxiliaires leur nombre tend à s'abaisser à cause de la politique d'austérité.

En fonction des ratios optimaux admis (ratio unité de bétail par agent) à savoir 250 000 UB pour un Vétérinaire et 12 000 UB pour un agent d'exécution ; on note une insuffisance en cadres comparée à l'effectif du cheptel.

La FAO (Food and Agriculture Organization) recommande en moyenne un vétérinaire pour 20 000 têtes de bovins dans les pays sous-développés (29).

Au Niger avec 46 Docteurs vétérinaires, nous aurons un vétérinaire pour 45 400 têtes de bovins en moyenne.

3.2.2 - Budget du Ministère des Ressources Animales

Le tableau n° 5, nous donne à titre indicatif la part du budget consacré à la direction de l'élevage et services départementaux avant la sécheresse de 1984.

Comme on peut le remarquer la grande part du budget est affectée au personnel.

Le plan quinquennal 1987 - 1991 a retenu une enveloppe financière de 40,6 milliards de francs pour les programmes d'investissements.

Pour la période triennale 1987 - 1989, le programme d'investissement établit la ventilation suivante (27) .

.../...

.. santé animale	11,6 p.100
.. encadrement et modernisation de la zone pastorale	52,6 p.100
.. développement de la production et de l'industrie laitière	17,0 p.100
.. aviculture	4,7 p.100
.. Commercialisation et transformation du bétail et de la viande	14,1 p.100

Certaines dépenses (campagnes annuelles de vaccination) sont couvertes au titre de l'aide.

3.2.3 - Part du budget de l'élevage consacrée aux médicaments vétérinaires

Les sommes ci-dessous ont été investies pour l'achat des médicaments et produits vétérinaires. Ces chiffres n'intègrent pas le prix des vaccins, qui eux sont financés au titre des aides comme indiqué plus haut (tableau n° 6).

Les médicaments ainsi achetés sont destinés aux cliniques vétérinaires où ils sont cédés gratuitement.

3.2.4 - Infrastructures hydrauliques et Zoo-sanitaires

Le tableau n° 7 montre que les infrastructures hydrauliques et zoo-sanitaires ne sont pas uniformément réparties.

.../...

	Années		
	1981	1982	1983
Rubriques			
Fonctionnement des services	37,643	49,1	49,1
Personnel	419	438	441
Matériel technique	49,5	49,5	49,5
Services			
. carburant	31	32	33,54
. entretien véhicules	33	33	33
. habillement personnel	5	6	6
Total	575,143	608,6	612,14

Tableau n° 5 . Budget consacré à la Direction de l'Élevage et Services Départementaux (en millions de francs CFA).

Source (14).

Années	Montant en F.CFA
1986	15 008 365
1987	24 598 870
1988	23 584 325

Tableau n° 6 . Sommes consacrées à l'achat des médicaments par la Direction de la Santé Animale.

Source (18).

Le département d'AGADEZ est le moins pourvu, les 2/3 de sa superficie sont désertiques.

La grande partie des ouvrages est installée dans la zone agro-pastorale.

L'insuffisance d'infrastructures dans la zone pastorale limite l'utilisation des pâturages du Nord en saison sèche.

(Dépar- tements	Types d'ou- vrages	Forages et stations de pompage	Puits cimentés	Mares	Parcs et couloirs de vacci- nation
(AGADEZ			200	3	3
(DIFFA		55	411		31
(DOSSO		17	26	40	35
(MARADI		3	150	4	27
(NIAMEY		13	13	32	66
(TAHOUA		19	100	26	50
(ZINDER		7	146	35	37
(Total		114	1046	140	249

Tableau n° 7 : Infrastructures hydrauliques et zoo-sani-
taires.

Source : Rapport fin campagne de vaccination 1986-1987
MRA/H.

3.3 - PROJETS D'ELEVAGE

Les projets d'élevage ont un rôle fondamental à jouer dans les structures chargées de l'élevage.

D'une manière générale, on distingue trois grands projets à l'actif des pouvoirs publics et des donateurs :

- le Projet Elevage Niger Centre-Est (PENCE) ;
- le Projet Elevage Intégré (P.E.I.) ;
- Le Projet Sud Tamesna (P.S.T.) ;

Ces projets ont les memes objectifs qui sont :

- l'amélioration de la conduite et de la gestion du troupeau dans le but de garantir aux éleveurs un revenu susceptible d'améliorer leurs conditions de vie ;

- l'utilisation rationnelle des ressources naturelles (pâturages et points d'eau) afin de rentabiliser et de sauvegarder l'équilibre écologique ;

- la responsabilisation des éleveurs, leur participation dans tous les processus de développement économique et social ;

- l'intégration de l'économie pastorale à l'économie nationale.

Cette première partie nous a permis de constater l'importance de l'élevage dans l'économie nigérienne (16,5 p.100 du PIB). Cependant son rendement se trouve limité à cause de nombreux facteurs.

.../...

Nous nous sommes rendus compte aussi que ce sous-secteur ne bénéficie pas de toute l'attention dont il devrait faire l'objet.

La relance de l'élevage nécessite qu'on mette à la disposition du producteur (éleveur) des moyens qui permettent une rentabilisation plus efficace de son troupeau.

Parmi ces moyens nous avons les médicaments dont l'utilisation favorisera l'extériorisation par les animaux de leurs potentialités.

L'approvisionnement et la distribution des médicaments fait l'objet de notre deuxième partie.

DEUXIEME PARTIE

APPROVISIONNEMENT ET DISTRIBUTION DES
MÉDICAMENTS A USAGE VÉTÉRINAIRE AU NIGER

CETTE PARTIE EST SOUDIVISÉE EN TROIS CHAPITRES .

- GÉNÉRALITÉS SUR LES MÉDICAMENTS ET APPROVISIONNEMENT MÉDICO-PHARMACEUTIQUE

- LABOCEL ET VETOPHAR DANS LE RÔLE D'APPROVISIONNEMENT ET DE DISTRIBUTION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES.

- APPROVISIONNEMENT ET DISTRIBUTION PROPRIÉTAIRES DES MÉDICAMENTS PAR LA VETOPHAR.

CHAPITRE 1 . GENERALITES SUR LES MEDICAMENTS ET APPRO-
VISIONNEMENT MEDICO-PHARMACEUTIQUE

Ce chapitre sera abordé en traitant dans un premier temps des généralités sur les médicaments et dans un deuxième temps de l'approvisionnement médico-pharmaceutique.

1.1 - GENERALITES SUR LES MEDICAMENTS

1.1.1 - Définitions du médicament

Le terme médicament recouvre plusieurs définitions. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit le médicament comme étant "toute substance ou composition fabriquée, mise en vente ou présentée et pouvant être employée :

a) pour traiter, atténuer, prévenir ou diagnostiquer une maladie, un état physique anormal ou leurs symptômes chez l'homme ou l'animal ;

b) pour restaurer, corriger ou modifier des fonctions organiques chez l'homme ou l'animal" (9).

On définit également en médecine vétérinaire les notions suivantes .

- Le médicament vétérinaire pré-fabriqué : c'est "tout médicament vétérinaire préparé à l'avance, à l'exception des spécialités pharmaceutiques, présenté sous une forme utilisable sans transformation.

.../...

- Les spécialités pharmaceutiques pour usage vétérinaire correspondent à tout médicament vétérinaire préparé à l'avance, mis sur le marché sous une dénomination spéciale et sous un conditionnement particulier.

- les prémélanges . on entend par prémélange tout médicament vétérinaire préparé à l'avance et exclusivement destiné à la préparation ultérieure d'aliments médicamenteux.

- L'aliment médicamenteux vétérinaire se définit comme tout mélange de médicament et d'aliment préparé à l'avance et présenté pour être administré sans transformation aux animaux dans un but thérapeutique préventif ou curatif.

Les produits utilisés pour la désinfection des locaux ne sont pas considérés comme des médicaments (5) (29).

1.1.2 - Classification des médicaments

Les critères de classement des médicaments sont fort nombreux. On peut les classer en fonction de leur mode de préparation ou de leur principe d'action.

1.1.2.1 - Selon les modalités de leur préparation

1.1.2.1.1 - Médicaments à préparation extemporanée

Ils sont de deux groupes . les médicaments officinaux et les médicaments magistraux.

.../...

Les médicaments officinaux ont leur composition parfaitement codifiée dans la pharmacopée. Le médecin ou le vétérinaire prescrivant un tel médicament se dispenserait d'en préciser la composition. Il lui suffit pour être compris d'ajouter la mention "officinale" à la dénomination du médicament telle qu'elle figure dans la pharmacopée.

Les médicaments magistraux sont des médicaments dont la composition est choisie par le vétérinaire. Leur formulation répond au souci de mieux adapter la thérapeutique à l'animal malade qui bénéficie ainsi d'un médicament "sur mesure". Le praticien assume de ce fait toute la responsabilité quant à l'efficacité et la nocivité.

1.1.2.1.2 - Médicaments préparés à l'avance

Ce sont les spécialités pharmaceutiques et les aliments médicamenteux. Ces médicaments préparés à l'avance sont commercialisés comme tels à l'étranger.

1.1.2.2 - Selon le principe de leur action

On distingue les médicaments allopathiques et homéopathiques.

1.1.2.2.1 - Médicaments allopathiques

Les médicaments allopathiques permettent de lutter contre la maladie soit en combattant ses effets ou en s'opposant à ses manifestations, soit en s'atta-

quant à la cause du mal. D'un côté on parle de thérapeutique symptomatique de l'autre de thérapeutique spécifique ou étiologique.

1.1.2.2.2 - Médicaments homéopathiques

Ceux-ci ont un mécanisme d'action basé sur le principe des similitudes. Le malade est traité par administration de très faibles doses "dynamisées" au cours d'opérations de divisions poussées. Celles-ci se font par dilution, trituration d'une substance qui à quantité plus élevée reproduit chez un organisme sain des symptômes identiques à ceux observés et combattus chez le malade soigné (4).

1.1.3 - Dénominations des médicaments

Plusieurs dénominations peuvent être employées pour désigner un médicament. On a trois types de dénominations.

1.1.3.1 - Dénominations scientifiques (D.S.)

Elle correspond à la nomenclature chimique du composé et présente l'avantage d'être univoque. Cette dénomination a l'inconvénient d'être compliquée, longue à écrire et à lire.

1.1.3.2 - Dénomination commune (D.C.)

C'est la plus pratique d'emploi. Le fabricant imagine et propose au législateur un nom. Celui-ci s'assure que cette dénomination a été établie en tenant

.../...

compte des normes internationales. Le nom est communiqué à l'OMS à Genève ou il sera enregistré. Si aucune objection n'est faite, le nom du médicament est alors inscrit sur la liste des dénominations communes internationales (D.C.I.). En cas d'objection le nom sera inscrit sur une liste de dénominations proposées

1.1.3.3 - Dénomination spéciale, de marque ou nom déposé (N.D.)

La dénomination spéciale ou nom déposé est choisie par le fabricant pour commercialiser son médicament. De nombreux noms déposés peuvent correspondre au même principe actif médicamenteux lorsque l'exploitation de celui-ci n'est plus sous brevet et tombe dans le domaine public.

La dénomination spéciale est établie en imaginant un nom dit de fantaisie, qui rappelle l'action thérapeutique, l'origine du principe actif, le nom du laboratoire ou en associant à la dénomination scientifique ou commune le nom du laboratoire fabricant.

Le fait de présenter le même produit sous deux noms de marques différents, entraîne chez l'utilisateur (éleveur) une certaine méfiance vis-à-vis du nouveau produit.

C'est ce qui fait dire à TUNG (32) que "l'individu ne peut renoncer d'emblée aux vues anciennes, au vieux mode de vie, qui parfois lui ont permis d'acquérir divers avantages et réalisés ses intérêts personnels".

Il est aisé de comprendre que le choix d'un médicament est donc avant tout un problème de culture mais aussi d'information.

.../...

1.1.4 - Notion de médicaments essentiels

La notion de médicaments essentiels peut être relative d'un pays à un autre.

Dans les pays en développement, elle est née des concepts comme "soins de santé primaire" et "santé pour tous à l'an 2000".

Cette notion combine les priorités de l'approvisionnement aux priorités de santé publique. Elle vise principalement à fournir à la plus grande partie de la population des médicaments qui conviennent le mieux pour prévenir et traiter les affections les plus communes (23).

L'objectif est d'établir une liste dynamique mais limitée de médicaments de base pour la population. Bien que réservée à la médecine humaine, la notion de médicaments essentiels doit être admise en médecine vétérinaire.

L'utilisation rationnelle d'un médicament n'est possible que si l'on connaît ses effets primaires et secondaires sur une espèce animale mais aussi et surtout dans un milieu donné (10).

Ceci permet de réduire le nombre de produits pharmaceutiques à acquérir, à stocker et à distribuer.

1.1.5 - Commerce mondial des médicaments vétérinaires

Le marché des médicaments est dominé par les firmes pharmaceutiques multinationales des pays développés. Elles contrôlent quelques 90 p.100 du marché alors

que la part des pays en développement se limite à 10 p. 100 (24).

Au plan quantitatif les besoins des pays en développement sont relativement faibles (11).

L'Afrique (à l'exception de l'Afrique du Sud) ne représente que 2 p. 100 du commerce mondial des produits vétérinaires médicamenteux, l'Amérique Latine près de 10 p.100 et le Sud-Est Asiatique 6 p.100.

Les gros marchés se situent en Amérique du Nord (35 p.100), en Europe de l'Ouest (20 p.100), le reste est partagé entre l'Afrique du Sud, l'Australie, le Japon, la Nouvelle Zélande et l'U.R.S.S. (14 p. 100).

Les produits biologiques qui sont produits par les laboratoires d'Etat et directement utilisés par les services vétérinaires ne sont pas pris en compte en Afrique.

1.2 - APPROVISIONNEMENT MEDICO-PHARMACEUTIQUE

L'approvisionnement médico-pharmaceutique se définit comme l'ensemble des activités ayant pour but de mettre à la disposition des consommateurs des produits pharmaceutiques sûrs, efficaces et à un prix accessible (9).

Ces activités touchent l'achat, la production, la distribution, l'amélioration des méthodes commerciales, la recherche et le développement en matière de médicaments vétérinaires.

Selon MBIDA (12) "le problème du médicament est un problème carrefour où les considérations politiques, économiques, juridiques et morales jouent

.../...

souvent un rôle aussi important que les composantes médico-sanitaires".

C'est pour cette raison que l'approvisionnement dépend du contexte socio-économique et politique de chaque nation.

L'acquisition des médicaments relève de structures habilitées au niveau de chaque pays.

Au Niger deux structures sont chargées de l'approvisionnement en médicaments vétérinaires. Il s'agit du LABOCEL pour les produits biologiques et de VETOPHAR pour les spécialités pharmaceutiques vétérinaires.

A ces deux structures il faut ajouter certains projets d'élevage.
Nous allons étudier ces structures dans le deuxième chapitre.

CHAPITRE 2 . LABOCEL ET VETOPHAR DANS LE RÔLE D'APPRO-
VISIONNEMENT ET DE DISTRIBUTION DES MEDI-
CAMENTS VETERINAIRES

Dans ce chapitre nous présenterons successive-
ment :

- le Laboratoire Central d'Elevage (LABOCEL) ;
- la Pharmacie Centrale Vétérinaire (VETOPHAR).

2.1 - LABORATOIRE CENTRAL D'ELEVAGE (LABOCEL)

2.1.1 - Historique et évolution

Le LABOCEL a été créé en 1966. Son rôle était de compléter et soutenir les actions des services d'en-
cadrement de l'élevage.

Financé par le Fonds d'Aide et de Coopération
Français (F.A.C) son coût total (infrastructures)
s'était élevé à 104 millions de francs CFA.

Sa gestion fut confiée à l'Institut d'Elevage
et de Médecine Vétérinaire des pays Tropicaux (I.E.M.V.T)
par la convention n° 48/L/60/H.

Les charges de fonctionnement sont couvertes
par la vente de vaccins. Il avait alors le statut d'un
Etablissement national à caractère administratif, jouis-
sant de l'autonomie financière.

En 1975 sa gestion passe à l'Institut Natio-
nal de Recherche Agronomique du Niger (INRAN).

.../...

En 1980, il est détaché de l'INRAN dans l'optique de l'ériger en Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (E.P.I.C.). Cette option fut confirmée par le débat de TAHOUA en 1985 (13).

2.1.2 .. Objectifs

Les objectifs s'inscrivent dans le cadre de la recherche d'une augmentation qualitative et quantitative des productions animales et pour une amélioration du niveau de vie des populations.

Le LABOCEL doit pour cela :

- produire une gamme de vaccins adaptés aux besoins de l'élevage nigérien ;

- développer un service de diagnostics à l'échelle nationale en collaboration avec les services départementaux de santé animale et les projets d'élevage ;

- mettre au point des méthodes de prophylaxie, adaptées aux différentes espèces domestiques et aux différentes zones écologiques du Niger ;

- concevoir et développer une politique dynamique de promotion, de commercialisation des produits biologiques.

2.1.3 .. Organisation du LABOCEL

2.1.3.1 .. Organigramme (tableau n° 8)

2.1.3.2 .. Organisation administrative

On distingue cinq directions au niveau central et trois directions régionales.

.../...

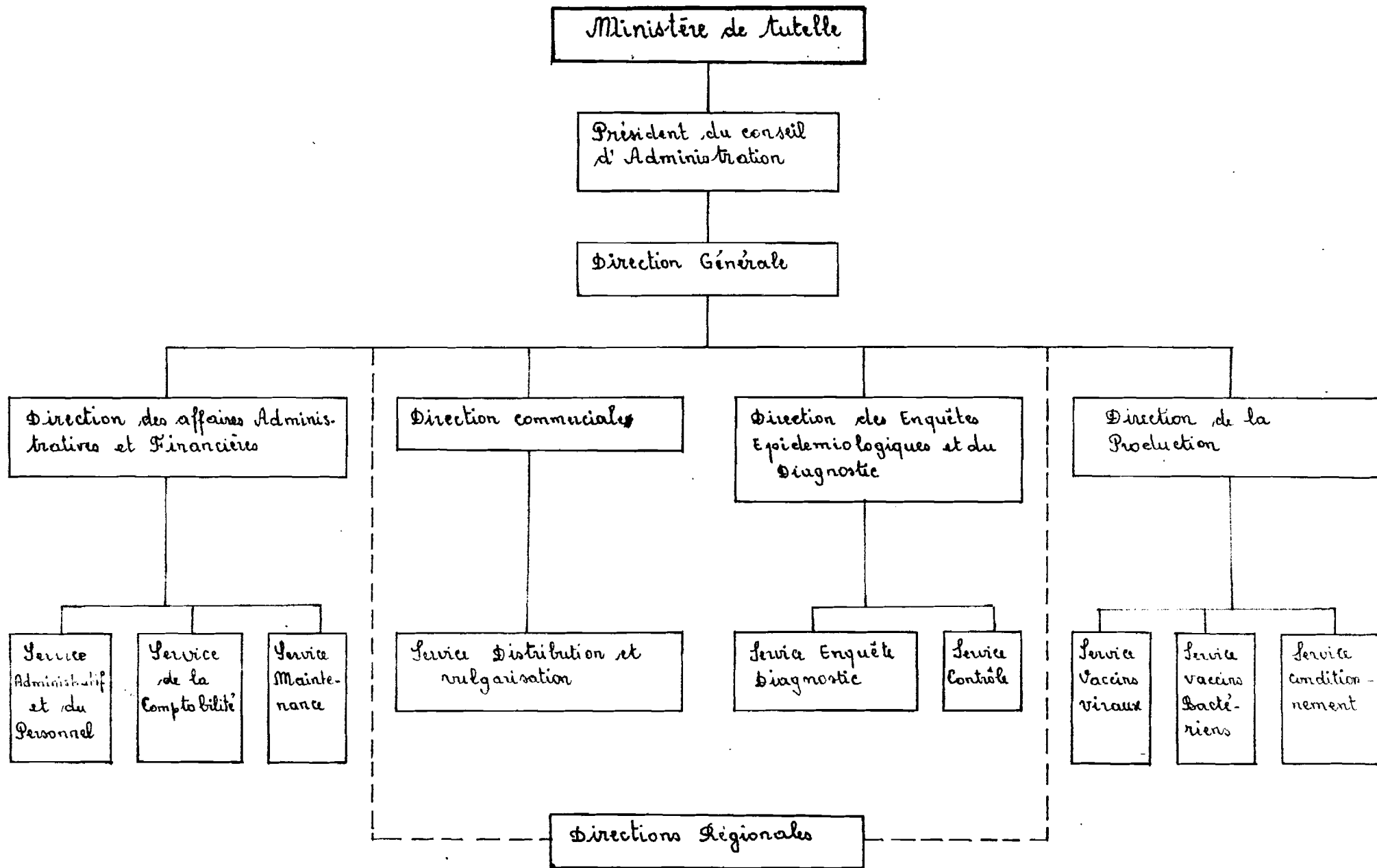


Tableau n° 8: Organigramme du Laboratoire Central d'Élevage (LABOCEL)
 Source: Direction des Affaires Administratives et Financières.

2.1.3.2.1 - La direction générale

Elle est chargée de coordonner toutes les activités de l'établissement, d'exécuter les décisions du conseil d'administration et du ministère de Tutelle, d'élaborer les programmes d'enquêtes épidémiologiques et de préparer les bilans et budgets.

2.1.3.2.2 - La direction de la production

Cette direction assure la fabrication des vaccins et leur conditionnement. Elle comprend trois services : le service production vaccins viraux, le service production vaccins bactériens et le service conditionnement.

2.1.3.2.3 - La direction des enquêtes épidémiologiques et diagnostics

Son rôle est l'exécution de tous les programmes qui lui sont confiés à savoir : les enquêtes épidémiologiques, les diagnostics, le contrôle d'efficacité et d'innocuité de tous les vaccins produits. Elle est composée de deux services (enquêtes et diagnostics, contrôle).

2.1.3.2.4 - La direction des affaires administratives et financières

La direction des affaires administratives et financières a pour fonction : la gestion administrative et du personnel, la gestion du matériel, la gestion financière de même que la maintenance des équipements

.../...

techniques. Celle-ci est formée de trois services : le service administratif et du personnel, le service comptabilité et le service maintenance.

2.1.3.2.5 - La direction commerciale

La tâche de la direction commerciale est la prospection des marchés nationaux et internationaux pour les vaccins. Un seul service lui est rattaché : le service distribution et vulgarisation.

2.1.3.2.6 - Les directions régionales

Les directions régionales sont au nombre de trois. Nous avons une à Niamey, une à Tahoua et une à Zinder. Elles constituent les bases de l'expansion du LABOCEL, permettant la surveillance et le contrôle permanent des épizooties.

2.1.4 - Les Activités du LABOCEL

Ces activités se résument au contrôle, à l'éradication des maladies infectieuses ainsi que le maintien d'un bon état sanitaire du cheptel.

Les activités du LABOCEL consistent essentiellement à la production de vaccins, aux enquêtes, diagnostics et analyses dans le cadre de la santé animale.

2.1.4.1 - Production de vaccins

La production nationale de vaccins intéresse surtout le gros bétail. Elle correspond aux orientations

.../...

arrêtées en matière de prophylaxie médicale c'est-à-dire la vaccination obligatoire et systématique contre la peste bovine, la péripneumonie contagieuse des bovidés et la vaccination gratuite contre les charbons (bactériidien, symptomatique) de même que la pasteurellose.

La production de vaccins est liée à la recherche vétérinaire, qui lui garantit les bases scientifiques pour son amélioration et son adaptation aux conditions locales.

Pour un pays où les températures sont très élevées, il faut des vaccins thermostables.

2.1.4.2 . Livraison de vaccins

Les quantités de vaccins produits actuellement ne sont pas fonction des capacités de production mais plutôt liés aux besoins nationaux exprimés.

Les livraisons effectuées au plan national sont données au tableau n° 9.

La production de vaccins est fonction de la demande de l'Etat lors de chaque campagne annuelle de vaccination.

2.1.4.3 . Utilisation des produits biologiques

Les vaccins sont utilisés au cours de la campagne de vaccination ou lors de déclaration d'une épidémie localisée.

.../...

(Types de vaccins	: 1984	: 1985	: 1986	: 1987	: 1988)
(en doses	:	:	:	:	:)
(Peste bovine	: 2 238 900	: 280 000	: 1 725 000	: 3 870 670	: 4 949 750)
(:	:	:	:	:)
(PPCB	:	:	:	:	:)
(Péri-pneumonie conta-	: 1 497 100	: -	: -	: 1 371 120	: 1 244 400)
(gieuse des bovidés	:	:	:	:	:)
(Vaccin mixte	:	:	:	:	:)
(Peste bovine et Péri-	: 1 960 000	: 1 686 600	: 1 069 450	: 1 040 562	: 1 025 100)
(pneumonie (BISSEC)	:	:	:	:	:)
(Charbon bactériidien	: 225 750	: 150 750	: 220 000	: 450 000	: 466 050)
(:	:	:	:	:)
(Charbon symptomatique	: 267 800	: 126 400	: 189 900	: 360 000	: 663 600)
(:	:	:	:	:)
(Pasteurellose bovine	: 273 100	: 202 700	: 501 700	: 456 000	: 492 000)
(:	:	:	:	:)

TABLEAU N° 9 : Evolution des livraisons de vaccins (en dose)

Source : Direction de la santé animale.

La campagne de vaccination se déroule en deux phases :

• la "grande campagne" qui vise à éradiquer les trois grandes épizooties (peste bovine, PPCB, peste des petits ruminants) ;

• la "petite campagne" a pour objectif de contenir les maladies pseudo telluriques.

L'organisation de la campagne nécessite plusieurs moyens

• Le financement est assuré par l'Etat et le Fonds Européen de Développement (FED).

• Le personnel affecté à la campagne 1986-1987 (18) était de .

- 11 Docteurs vétérinaires et cadres supérieurs d'Elevage ;
- 61 Ingénieurs et adjoints techniques d'élevage ;
- 50 Assistants d'élevage ;
- 185 Infirmiers d'élevage ;
- 172 Surveillants d'élevage ;
- 42 Chauffeurs d'élevage ;
- 520 Auxiliaires temporaires.

• Le tableau n° 10 indique les quantités de vaccins utilisées par département en 1987. Il s'agit de la "grande campagne".

On remarque que les quantités reçues ne sont pas toutes utilisées. Les raisons sont multiples ; d'une part il est très difficile d'atteindre certains groupements d'éleveurs, d'autre part on note des pertes importantes dues aux conditions de transport et de conservation.

.../...

(Types de : (vaccins : (en doses : (Départements : (AGADEZ : (: (DIFFA : (: (DOSSO : (: (MARADI : (: (NIAMEY : (: (TAHOUA : (: (ZINDER : (: (TOTAL : <th colspan="3">Vaccins reçus</th> <th colspan="3">Vaccins utilisés</th> <th colspan="3">Pertes</th>	Vaccins reçus			Vaccins utilisés			Pertes		
	P.B	PPCB	BISSEC	P.B	PPCB	BISSEC	PB	PPCB	BISSEC
:	120 000	20 000	19 182	84 265	7 520	15 174	11 286	1 627	4 630
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	433 700	234 400	311 400	259 445	52 340	105 064	22 105	13 292	7 936
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	458 700	283 280	148 500	442 200	195 000	37 050	24 028	19 056	5 473
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	657 100	200 000	-	515 791	144 395	-	18 349	10 789	-
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	684 750	367 000	-	688 950	367 000	-	24 629	29 328	-
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	114 420	-	315 900	106 530	-	235 600	55 833	-	36 981
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	492 190	266 440	244 950	457 100	116 150	164 150	29 497	143 670	14 159
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	3 870 670	1 371 120	1 040 562	3 512 550	833 113	557 038	185 727	217 762	69 187

TABLEAU N° 10 : Situation des vaccins par département en 1987

Source : Direction de la Santé Animale, Rapport de campagne de vaccination 1986-1987

. Le coût de la campagne est donné au tableau n° 11. Ce coût englobe les charges du personnel, le prix des vaccins et les infrastructures (moyens de transport, carburant, matériel de froid).

On peut dire que la lutte contre les maladies varie dans sa conception en fonction . de la maladie, du type de lutte, du pays, du volume des ressources affectées et de l'armature sanitaire disponible.

Départements	Coût	Prix/
	en F.CFA	vaccination
AGADEZ	19 474 255	168,8 F
DOSSO	33 508 000	78,7 F
MARADI	47 185 470	91,6 F
NIAMEY	76 651 915	116 F
ZINDER	40 572 320	91,6 F

Tableau n° 11 : Coût de la campagne 1987.

Source . Direction de la Santé Animale, Rapport de campagne de vaccination 1986-1987.

Dans ce tableau, ne figure pas le coût pour le département de Tahoua. Nous n'avons pas pu disposer de toutes les données concernant ce département.

.../...

Le coût diffère d'un département à un autre. Ceci est dû entre autre au nombre de têtes de bovins mais aussi aux charges (carburant et matériel de froid).

2.1.4.4. Enquêtes épidémiologiques et diagnostics

Les enquêtes épidémiologiques et diagnostics sont réalisés à la demande des services d'encadrement. Ils s'effectuent au niveau central ou au niveau des antennes régionales.

Les activités au niveau des régions répondent à un souci de décentralisation et de surveillance plus rapprochée des épizooties.

Après avoir présenté le LABOCEL, nous allons voir l'organisation, le mode de fonctionnement et enfin la situation financière de VETOPHAR.

2.2 - PHARMACIE CENTRALE VETERINAIRE (VETOPHAR)

2.2.1 Historique

Avant 1980 l'approvisionnement en médicaments et matériels techniques vétérinaires était assuré par la pharmacie du service d'élevage.

Celle-ci était dirigée à l'époque par un infirmier d'élevage assisté d'un agent technique.

La pharmacie établit les commandes de médicaments et matériels vétérinaires. Après réception les produits sont expédiés au niveau des départements qui à leur tour ventilent ces médicaments vers les arrondissements et les postes vétérinaires.

.../...

Les soins sont financés à partir du budget national, des budgets d'arrondissements ainsi que des sources extérieures de financements (EAC, FED, USAID). Ces dernières fournissent d'importantes quantités de trypanocides, d'anthelminthiques et de dewicides.

La pharmacie centrale d'élevage a connu certes des résultats positifs dans son action mais elle a aussi eu des limites.

Parmi les facteurs limitants nous pouvons citer entre autres les dotations budgétaires insuffisantes ou aléatoires ayant pour conséquence :

- une gamme thérapeutique restreinte à certains produits antiparasitaires dont la diffusion s'opère de façon discontinue et incomplète ;

- une irrégularité des commandes, des ruptures consécutives de stocks ;

- une politique de vulgarisation esquissée par de très nombreux centres de décisions ;

- une commercialisation dans l'optique du seul court terme ;

- une absence de matériels pédagogique et publicitaire permettant d'assurer la formation et l'information des éleveurs.

C'est en tenant compte de ces insuffisances que l'opportunité de la création d'une pharmacie centrale vétérinaire a été décidée.

Le Directeur Général de l'Élevage

19.../...

2.2.2 - Pharmacie centrale vétérinaire
(VETOPHAR)

La VETOPHAR a été créée en 1979 sur financement conjoint du Fonds d'Entraide et de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente (subvention USAID) et de la République du Niger (accord de subvention N-E-1/FE/AID du 22 Février 1978).

La création de VETOPHAR répondait dans l'immédiat à la nécessité de :

- 1) supprimer rapidement tous les facteurs limitants.
- 2) répondre en permanence sur toute l'étendue du territoire national aux demandes de médicaments.
- 3) permettre les traitements des affections dites "secondaires" dont l'incidence économique est préjudiciable à une bonne exploitation du capital bétail.
- 4) amorcer l'équipement des éleveurs en matériels techniques adaptés à leurs besoins.

Pour le long terme, on devrait aboutir à :

- la mise en place d'infrastructures de base (antennes régionales et pharmacies villageoises) ;
- la constitution d'un stock de produits au niveau national et régional ;
- l'initiation des cadres du terrain à la gestion des stocks et à l'utilisation de nouveaux médicaments mis à leur disposition ;

.../...

-- l'instauration d'un système efficace de gestion et d'un crédit renouvelable sous forme de fonds de roulement pour l'acquisition de produits vétérinaires ;

-- la mise en place d'un réseau de distribution et de vulgarisation des médicaments ;

-- amener les éleveurs à investir pour leurs troupeaux afin de compléter l'action de l'Etat.

Comme on le voit, il s'agit d'objectifs nobles. Pour les atteindre, il est important de doter VETOPHAR des moyens humains et financiers efficaces.

2.2.2.1 - Organisation de VETOPHAR

2.2.2.1.1 - Organigramme (voir tableau n° 12)

La VETOPHAR est sous la tutelle du Ministère des Ressources Animales et de l'Hydraulique. Elle dépend de la direction de la santé animale. La VETOPHAR se caractérise par une structure centrale (trois services) et une autre régionale (trois antennes).

2.2.2.1.2 - Situation juridique

Le document initial du projet VETOPHAR stipulait que "VETOPHAR ainsi que ses antennes seront constituées en un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (E.P.I.C.) doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière... ; les actes législatif et **constitutif** seront pris en temps opportun" (21).

Ces textes furent préparés en 1982 mais n'ont jamais été adoptés. Les raisons invoquées sont multiples

.../...

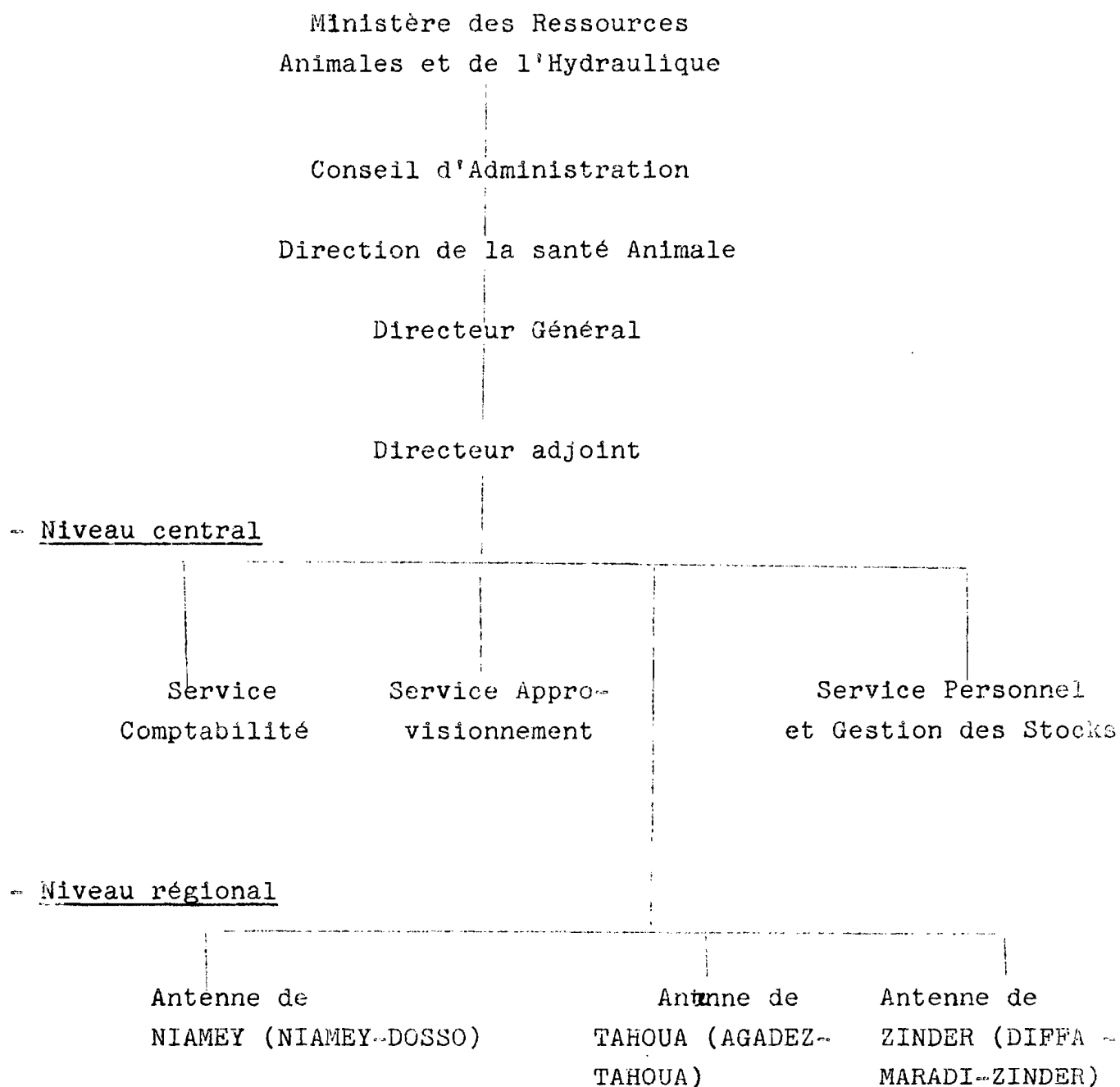


Tableau n° 12 : Organigramme VETOPHAR

Source : VETOPHAR.

.../...

(la mauvaise situation économique, l'absence d'un véritable circuit de commercialisation etc..). Les hésitations des décideurs d'alors n'ont pas permis d'aboutir à des résultats probants.

Dans la pratique VETOPHAR fonctionne en tenant compte implicitement de ces textes.

2.2.2.1.3 - Personnel et moyens
logistiques

- Le personnel de VETOPHAR est composé de douze cadres relevant de la fonction publique nigérienne et de dix neuf auxiliaires payés sur budget VETOPHAR.
- Les moyens logistiques (parc automobile) n'a pas subi de changement depuis 1979 (tableau n° 13).

Types véhicules	Nombre	Affectation	Année d'acquisition
Toyota P.U.	3	Antennes * Niamey	1979
		TAHOUA , ZINDER	
Peugeot 404 P.U	1	Siège (liaison)	1980
Toyota Corolla	1	Siège (fonction)	1982
NISSAN Patrol	1	Siège (mission)	1982

Tableau n° 13 : Logistique VETOPHAR

Source : VETOPHAR.

.../...

2.2.2.2 - Mode de fonctionnement

Nous évoquerons le mode de fonctionnement de la direction générale et des antennes (trois) régionales.

2.2.2.2.1 - La direction générale

Le siège de VETOPHAR est à Niamey. Elle comprend trois services (le service comptabilité, le service approvisionnement et le service personnel et gestion des stocks).

La direction générale assure l'approvisionnement du pays en médicaments et la coordination des activités des pharmacies régionales. L'établissement des modalités de gestion, cession et distribution des médicaments est sous sa responsabilité.

2.2.2.2.2 - Les pharmacies régionales

On a trois antennes, chaque antenne couvre un certain nombre de départements (voir tableau n° 12).

Une antenne constitue le centre principal de distribution, de vulgarisation et de commercialisation des produits vétérinaires. Elle permet d'établir un dépôt régional permanent de produits.

Les pharmacies régionales réalisent la majeure partie du chiffre d'affaires.

Ces pharmacies connaissent des difficultés parmi lesquelles on peut citer :

.../...

le manque de personnel qualifié et de moyens logistiques ;

le handicap de distance. Ainsi l'antenne de Tanoua qui doit approvisionner Agadez se trouve à 500 km de celle-ci et 400 km de Maradi. Cette situation est identique pour les autres antennes.

2.2.2.3 Situation financière

2.2.2.3.1 Situation des investissements

L'enveloppe financière allouée à la première phase du projet VETOPHAR a été de 385 439 511 F.CFA. Les principaux postes de dépenses sont indiqués dans le tableau n° 14.

Rubriques	Coût (F CFA)
Construction bâtiments administratifs	119 287 097
Construction logements	53 098 411
Achats produits vétérinaires	154 789 082
Formation - fonctionnement	37 691 544
Equipements	20 576
Total	385 439 511

Tableau n° 14 Investissements première phase.

Source : VETOPHAR.

La deuxième phase du projet initialement prévue n'a pu obtenir de financement. VETOPHAR a malgré tout continué à assurer l'approvisionnement des pharmacies régionales et à commercialiser les produits et matériels vétérinaires. Cette situation a eu pour conséquence un ralentissement des activités.

2.2.2.3.2 Situation des comptes

VETOPHAR dispose de trois comptes : un compte bancaire à la Banque de Développement de la République du Niger (B.D.R.N.), un compte au trésor national et un autre à la caisse de sécurité sociale (C.S.S.)

La situation des comptes de vetophar au 31/07/86 était la suivante (21).

	Solde créditeur
Banque	10 837 505 F CFA
Trésor	874 348 F CFA
Caisse	2 051 338 F CFA

	13 473 191 F CFA
	=====

Dans ce chapitre nous nous sommes rendus compte du rôle du LABOCEL et de VETOPHAR. Ces deux structures constituent des instruments indispensables pour satisfaire les besoins bien réels de l'élevage nigérien en médicaments. Cet élevage doit disposer pour l'amélioration de ses productions d'une protection sanitaire. Ceci requiert :

- une gamme bien adaptée de vaccins et de produits en quantité suffisante ;

· une structure d'intervention appropriée, dotée de moyens suffisants ;

- une décentralisation pour garantir la célérité dans les prestations de services.

Nous allons voir dans le chapitre qui suit, comment l'approvisionnement et la distribution des médicaments vétérinaires s'effectuent au Niger.

CHAPITRE 3 - APPROVISIONNEMENT ET DISTRIBUTION PROPRIEMENT
 DITS DES MEDICAMENTS VETERINAIRES PAR LA
 VEIOPRA

Dans ce chapitre nous exposerons les points suivants :

- l'historique ;
- le système d'approvisionnement ;
- le stockage des médicaments ;
- le système de distribution ;
- les points de vente et politique des prix ;
- la commercialisation des médicaments vétérinaires ;
- les problèmes rencontrés dans l'approvisionnement et la distribution des médicaments au Niger.

3.1 - HISTORIQUE

A l'époque coloniale le système d'approvisionnement en produits vétérinaires au Niger était semblable à tout point de vue, à celui des autres colonies de l'Afrique Occidentale Française (A.O.F.).

Après l'indépendance, la couverture des besoins en vaccins fut du ressort du LABOCEL quant à l'approvisionnement en spécialités vétérinaires, il relevait de la pharmacie centrale d'élevage. Celle-ci ne commercialise pas les médicaments, elle détient un stock national de sécurité. Une ventilation est effectuée au niveau des circuits d'élevage (D.D.R.A. - SARA).

Cette structure joue encore ce rôle de centre relais.

3.2 SYSTEME D'APPROVISIONNEMENT

Le développement du secteur de l'élevage pose comme exigence aux services vétérinaires la lutte contre les différentes affections.

Cela doit se traduire par la formulation d'une bonne politique d'approvisionnement et de distribution des médicaments vétérinaires.

3.2.1 Importation des médicaments

L'acquisition de spécialités pharmaceutiques et de vaccins (aviaires et animaux de compagnie) par la VETOPHAR fait appel à l'importation. Ceci entraîne sa dépendance quasi totale vis-à-vis du marché extérieur.

Cette acquisition peut aussi se faire à travers les projets d'élevage et les organismes d'aides (vétérinaires sans frontières).

3.2.1.1 - Principaux fournisseurs

Le choix du fournisseur est fonction d'un certain nombre de facteurs. Parmi ceux-ci nous pouvons citer les avantages dans les conditions générales de vente, du prix, du mode de paiement et des conditions de transport.

Le vent du libéralisme qui s'instaure au Niger, permet à VETOPHAR de traiter avec plusieurs laboratoires pharmaceutiques. Le tableau n° 15 donne un bref résumé de l'origine de ces laboratoires et des produits les plus couramment importés.

.../...

(Nom de laboratoire	Principaux produits	Origine)
((noms de marque))
(1. ARKOVET/CIBA GEIGY	. Fascinex Pénic strepto	. France/Suisse)
(2. BAYER	. Muntol, Bayticol	. R.F.A.)
(. Rompun Iomesane)
(3. DISTRIVET/HOECHST	. Serinil Panacur	. France/R.F.A.)
(4. ELANCO	. Tylan 200	. Etats Unis)
(5. LAPROVET	. Vaccins volailles	. France)
(6. MERCK-SHARP-DOHME	. Anprol, Floxaid, Ivomec	. Etats Unis)
((I.S.D.)	. Ranide Thiazazole,)
(. Theracanzon)
(7. PFIZER	. Lxhelm, Terramycine in	. Etats Unis)
(. dolore Terramycine)
(. longue action)
(8. RHONE MERIEUX	. Auréomycine pommade,	. France)
((R.H)	. Extencilline, Iomidine)
(. Nesdonal Trypanidium)
(9. SANOFI	. Vétranquil	. France)
(10. SOFCA	. Tifène, Tigel	. France)
(11. TELLIER	. Sulfadi 500	. France)
(12. VETOQUINOL	. Aluspray, chloramfrecor)
(. tyl, Olivitascl Pen-)
(. hista strep.)
(. Phenylarthrite "forte")
(. Stromiten Basse-cour,)
(. Vita Vété 225)

TABLÉAU N° 15 Laboratoires Fournisseurs et principaux produits.

Source . VETOPHAR.

3.2.1.2 - Mode d'achat

L'achat de médicaments relève du service approvisionnement dont le rôle est de livrer les produits qu'on lui demande au moment voulu et en quantité voulue.

Il y a deux types d'achats : achat direct auprès des fournisseurs et achat par appel d'offres.

La méthode utilisée dépend du type, de la quantité de médicaments à acheter et du délai que l'on a pour se les procurer.

Les deux démarches sont souvent utilisées simultanément. Chacune d'elles a des avantages mais également des inconvénients.

L'achat direct concerne de petites quantités de produits pouvant être obtenues auprès de plusieurs fabricants. Son avantage est dans la rapidité et la simplicité de la livraison.

L'achat par appel d'offres implique la commande de grandes quantités d'un produit connu et vendu par plus d'un laboratoire. Le marché va en général au fournisseur qui cote au plus bas prix. Ce système a comme inconvénient qu'à la livraison la qualité des produits fait défaut.

3.2.1.3 - Mode de commande

La notion de commande peut se confondre à celle d'achat. Cependant, elle s'en distingue du fait de son caractère temporel.

Selon le Directeur de VETOPHAR "les commandes sont passées lorsque le stock d'un produit atteint le tiers de son niveau initial". Le lancement de commandes se fait en rapport avec le service gestion.

Les documents de commande comportent en général les détails suivants : la désignation du produit, les quantités, le prix unitaire et les observations.

On distingue trois types de commandes : les commandes ordinaires, les commandes par appel d'offres, les commandes à livraison directe.

Les commandes ordinaires sont celles effectuées par avion ou bateau c'est-à-dire les colis lourds.

Les commandes par appel d'offres touchent les produits de grande diffusion. Ici le délai de livraison va de trois à six mois.

Les commandes à livraison directe sont des commandes d'urgence.

Dans les conditions d'achat de VETOPHAR, il est dit "l'acceptation de nos commandes comporte pour le fournisseur son accord formel sur nos conditions générales d'achat même si celles-ci sont différentes de ses propres conditions de vente". On ajoute que "la commande est passée ferme et doit comporter le renvoi par le fournisseur dans un délai de 8 jours de l'accusé de réception". Enfin la mention suivante est portée "de convention expresse, le défaut du retour de l'accusé de réception, d'observations écrites du fournisseur de même que le commencement des travaux sera réputé acceptation de sa part de toutes les conditions de marché".

3.2.1.4 - Mode de transport et réception des produits commandés

3.2.1.4.1 - Transport

Le transport du fournisseur vers le pays destinataire peut se faire selon deux modalités . par avion ou bateau. Compte tenu de la situation géographique de notre pays (enclavement) les produits arrivent le plus souvent par voie aérienne. La voie maritime s'avère très longue, elle concerne les commandes bisannuelles.

3.2.1.4.2 - Réception des produits commandés

Que ce soit par voie aérienne ou terrestre (après le port le plus proche) la réception des commandes se fait par les soins de la NITRA (Société Nigérienne de Transit).

Après débarquement, la société envoie un avis d'arrivée à la VETOPHAR. Un contrôle est réalisé par le service de la douane. Il est demandé le paiement d'une taxe de 3 p. 100 sur la valeur commandée.

Le retrait des colis se fait par le chef du service approvisionnement.

3.2.1.5 - Mode de paiement des factures

Le règlement des factures s'effectue par virement bancaire.

Les livraisons enregistrées après le 25 du mois sont considérées comme valeur du mois suivant.

Les factures sont établies en quatre exemplaires pour chaque commande.

Le paiement doit se faire dans un délai de 90 jours à compter de la date de réception des marchandises. Ce mode de règlement suppose une certaine confiance du fournisseur à l'égard de VETOPHAR.

En pratique, il arrive qu'on ne tienne pas compte de ces conditions générales. Dans ce cas le paiement est réalisé de la manière suivante : 50 p.100 du montant de la facture est versé au moment de la commande, les 50 p.100 restants sont versés à la livraison.

3.3 - STOCKAGE DES MEDICAMENTS

3.3.1 - Définition

Ce terme définit la conservation des médicaments en toute sécurité dans un local approprié.

3.3.2 - Importance du stockage

Le stockage a pour but d'assurer une bonne conservation des produits. Une attention particulière doit lui être accordée.

Parlant des médicaments à usage humain GALADIMA (9) faisait remarquer que "les conditions climatiques du Niger contrastent avec la sensibilité évidente des produits pharmaceutiques vis-à-vis des facteurs extérieurs". Ces facteurs sont une forte insolation et des écarts importants de température entre le jour et la nuit. Ainsi 10 p.100 des stocks entreposés sont mis hors d'usage et détruits chaque année.

La pratique d'un bon stockage impose que les médicaments soient entreposés dans un magasin sec, convenablement ventilé, à l'ombre et au frais (3).

3.3.3 - Stockage au niveau du siège

Le siège dispose d'infrastructures composées d'un magasin principal, d'un magasin supplémentaire, d'une chambre froide et d'une armoire frigorifique.

Le magasin principal comporte sept rayons avec des étagères. Les médicaments sont rangés en fonction de leur classe thérapeutique.

Le magasin supplémentaire sert à entreposer les intrants comme les pierres à lécher.

La chambre froide est utilisée pour la conservation des vaccins et autres produits sensibles à la chaleur.

L'armoire frigorifique permet un dépôt restreint de produits qui doivent être à portée de main.

3.3.4 - Gestion des stocks

Le stockage exige l'établissement d'un ensemble de documents écrits et l'enregistrement journalier des entrées et des sorties (3).

3.3.4.1 - Au niveau central

Dès réception, les médicaments sont enregistrés sur des fiches de stock. Ces documents facilitent la comptabilité.

Pour chaque spécialité on a une fiche indiquant les quantités entrées, sorties et restantes. Au niveau de chaque étagère on a une fiche.

.../...

3.3.3.2 - Au niveau des antennes

Un bordereau de livraison fait foi de la réception des médicaments.

A la différence du siège nous avons une salle de vente.

Chaque antenne envoie un rapport à la fin de son exercice, fixée fin Septembre de chaque année.

Après acquisition des médicaments nous allons voir comment ceux-ci parviennent aux élèves.

3.4 - SYSTEME DE DISTRIBUTION

3.4.1 - Mécanismes généraux de la distribution

La distribution peut être abordée sous plusieurs angles :

- Pour les producteurs, elle comprend les structures et les moyens qui leur permettent d'atteindre le client consommateur.

- Pour le consommateur, la distribution c'est essentiellement le commerce de détail, c'est-à-dire le dernier maillon de la chaîne de transformations, transports et stockages qui met des produits et services en état d'être consommés. Ce qui intéresse le consommateur c'est l'assortiment des produits offerts, la proximité, le prix et les services (31).

Définir une politique de distribution c'est par conséquent choisir les moyens de distribution les mieux adaptés au développement des ventes d'une gamme de produits considérée.

3.4.2 - Circuits de distribution

Un circuit de distribution est constitué de l'ensemble des agents économiques utilisés par une entreprise pour diffuser ses produits auprès des consommateurs.

Les circuits peuvent être classés en fonction du nombre d'agents économiques intervenants. On distingue : le circuit direct, le circuit indirect court et le circuit indirect long (31).

A la VETOPHAR le circuit utilisé répond au schéma n° 1.

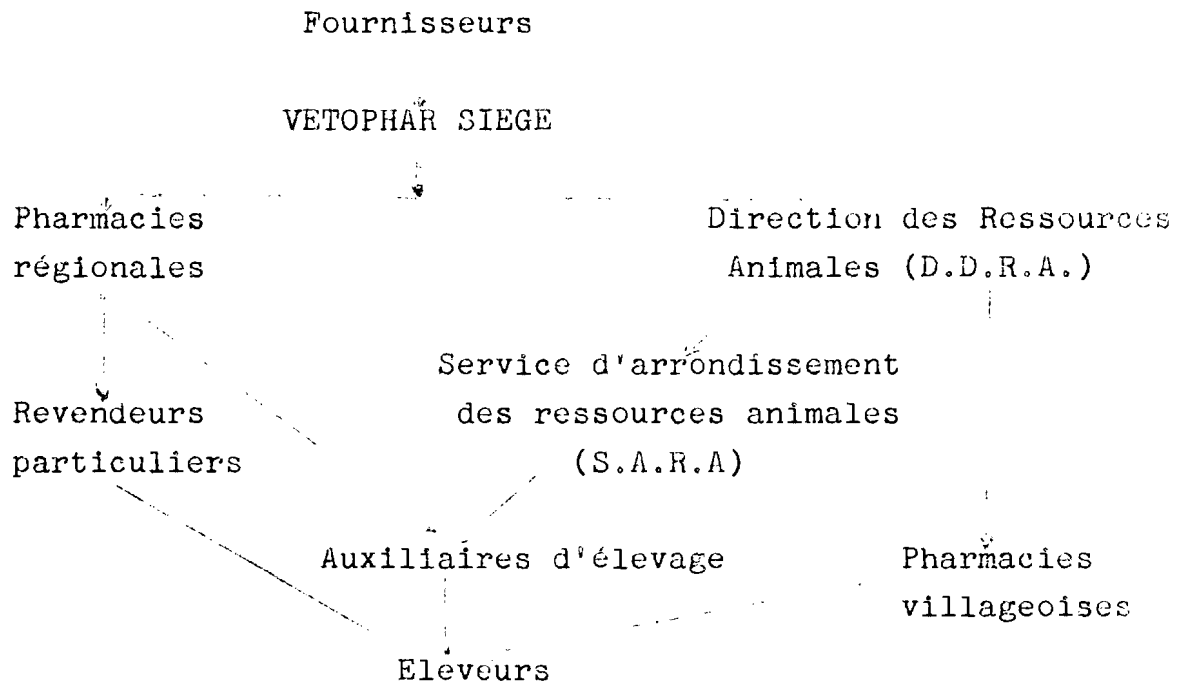


Schéma n° 1 : Circuit de distribution.

3.4.3 - Structures de distribution

Il est d'usage de définir les structures de distribution comme étant uniquement composées des agents économiques intermédiaires.

Les principaux intervenants à la VETOPHAR sont les projets d'élevage, les collectivités locales, les auxiliaires et revendeurs privés.

Les projets d'élevage s'approvisionnent auprès de VETOPHAR ou des fournisseurs étrangers directement. Une fois acquis, les médicaments sont placés auprès des services d'élevage qui vont les mettre à la disposition des auxiliaires d'élevage.

Le choix d'un auxiliaire se fait sur la base de critères géographiques et ethniques. Son rôle est de servir d'interlocuteur valable entre le service public (service d'élevage) et l'éleveur.

Chaque auxiliaire reçoit par le biais des services d'élevage ou des projets un stock de produits renouvelable après état des ventes et recouvrement des sommes à percevoir. Les médicaments vendus par les auxiliaires sont constitués d'antiparasitaires (Thibenzole* 10 g et 2 g) des compléments minéraux sous forme de pierre à lécher ou de vitamines .

Les revendeurs privés ne sont pas très nombreux, ce sont souvent d'anciens fonctionnaires, qui payent les produits au comptant auprès de VETOPHAR et qui les revendent pour leurs propres comptes, moyennant un petit bénéfice.

.../...

3.5 - POINTS DE VENTE ET POLITIQUE DES PRIX

3.5.1 - Points de vente (Carte n° 5)

On distingue quatre points de vente principaux :

- le siège VETOPHAR ;
- l'antenne de Niamey ;
- l'antenne de Tahoua ;
- l'antenne de Zinder.

Chacune des antennes couvre un certain nombre de départements (voir organigramme).

Les autres points de vente sont : les centres pastoraux et les groupements mutualistes pastoraux.

3.5.2 - Politique des prix

Aucun texte ne fait mention du prix des produits vétérinaires. Il est dit dans le projet VETOPHAR que les prix doivent être fixés par les structures compétentes.

De façon générale on a deux types de prix .

- Le prix de revient qui se compose du prix d'achat des produits, des frais d'approvisionnement et des droits de douane.

- Le prix de vente se calcule en appliquant au prix de revient une marge bénéficiaire selon les produits.

Les marges commerciales appliquées sont (21)

- médicaments de grande diffusion 15 p.100
- médicaments volailles 25 p.100
- médicaments promotionnels 25 p.100
- matériels vétérinaires 15 p.100

.../...

CARTE N° 5 Couverture pharmaceutique

VETOPHAR

0 40 100 km

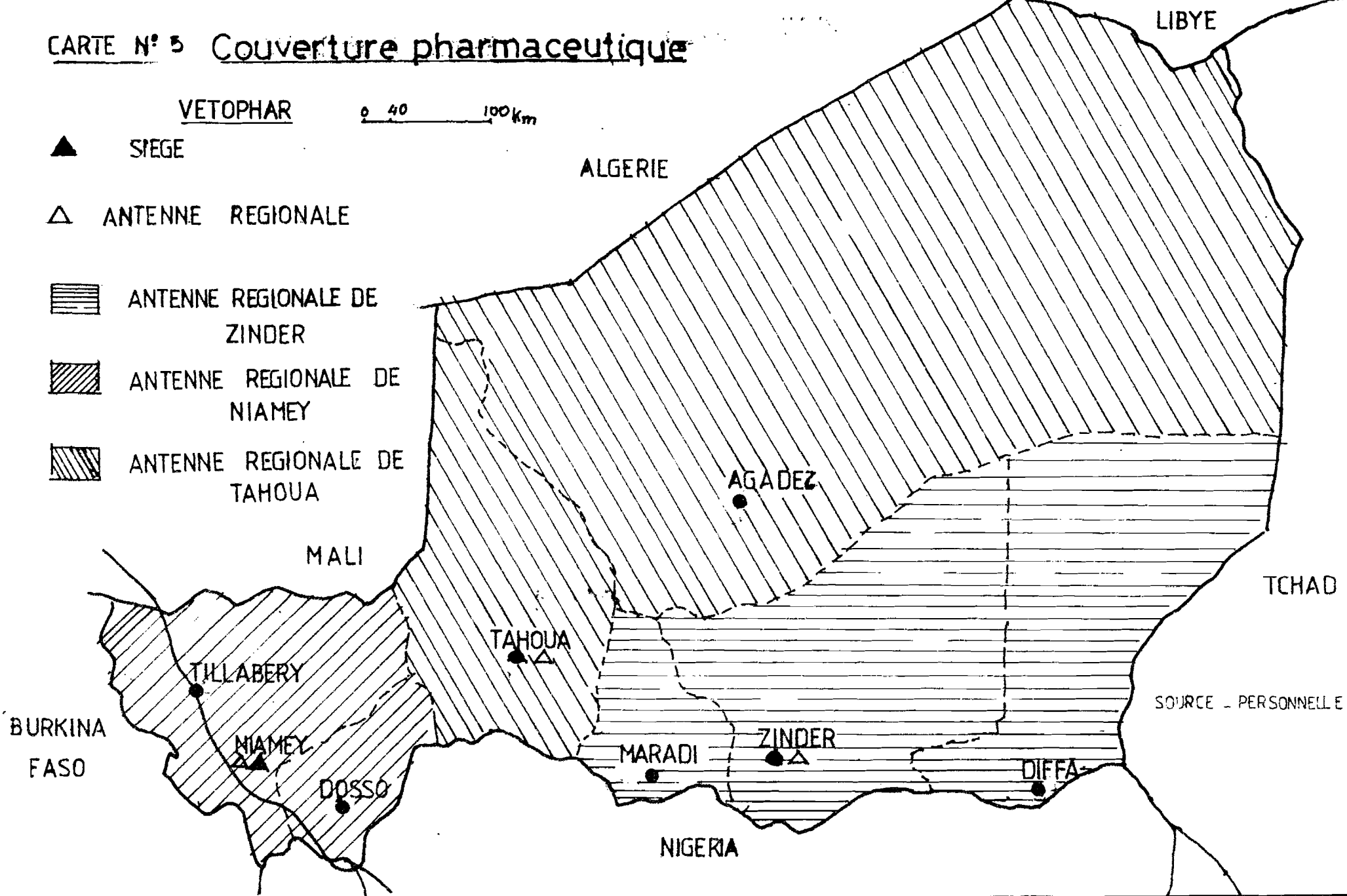
▲ SIEGE

△ ANTENNE REGIONALE

▨ ANTENNE REGIONALE DE ZINDER

▩ ANTENNE REGIONALE DE NIAMEY

▧ ANTENNE REGIONALE DE TAHOUA



SOURCE - PERSONNELLE

81

Le tableau n° 16 indique le prix de quelques produits pratiqués par la VETOPHAR.

(Désignation	:	Présentation	:	Prix de vente)
(:		:	en F CFA)
(<u>Antiparasitaires</u> (noms	:		:)
(déposés)	:		:)
(- Exhelm II 150 mg	:	comprimé	:	35)
(- " II 750 mg	:	"	:	100)
(- Thibenzole 2 g	:	"	:	60)
(" 10 g	:	"	:	300)
(- Trypamidium	:	sachet	:	1 300)
(- Ivomec	:	flacon de 50 ml	:	4 500)
(- Stromiten Basse-cour	:	comprimé	:	25)
(- " chien	:	"	:	80)
(- " chat	:	"	:	85)
(:		:)
(<u>Anti-infectieux</u> (noms	:		:)
(déposés)	:		:)
(- Bipéni-strepto 1M1G	:	falcon de 20 ml	:	330)
(- " " 2M2G	:	" "	:	475)
(- " " 5M5G	:	" de 50 ml	:	990)
(- Terramycine longue	:	" de 100 ml	:	11 200)
(action	:		:)
(- Phenyl arthrite injec-	:	" de 100 ml	:	1 280)
(tion	:		:)
(- Aureomycine pommade 3%	:	tube	:	200)
(- Cyclosol 200	:	flacon de 100 ml	:	9 770)
(:		:)
(<u>Complexes vitaminés</u> (noms	:		:)
(déposés)	:		:)
(- Floxaïd	:	sachet	:	420)
(- Olivitasol	:	"	:	150)

(- Vita veto 525	:	flacon de 100 ml	:	3 100)
(- Vitamine AxE	:	comprimé	:	170)
(- Pierre à lécher	:	unité	:	1 450)
(:		:)
(<u>Vaccins</u> (aviaires et ani-	:		:)
(maux de compagnie)	:		:)
(- Ita New	:	flacon 1000 doses	:	1 390)
(- Gumboro	:	" "	:	6 010)
(- Lasota	:	" "	:	5 000)
(- Variole	:	" "	:	2 460)
(- Hitchner B ₁	:	" "	:	1 110)
(- Variole	:	" 500 doses	:	1 860)
(- Pentadog	:	flacon 1 dose	:	3 525)
(- Rabiffa	:	" "	:	2 200)
(- Antirabique Dakar	:	" "	:	1 500)
(- Feliniffa	:	" "	:	1 875)
(- Feliniffa R	:	" "	:	3 520)
(:		:)

TABLEAU N° 16 : Prix de quelques produits en vigueur au siège et au niveau des antennes.

Source : VETOPHAR.

Le prix de certains produits peut varier (tableau n° 17) par rapport au lieu de vente.

Les fluctuations de prix de médicaments peuvent entraîner des risques de voir apparaître une revente à des prix abusifs.

Ceux qui seront lésés sont bien sûr les éleveurs.

.../...

(Lieu de vente	: Thibenzole 10g	: Thibenzole 1g	: Pommade)
(: (1 comprimé)	: (1 comprimé)	: auréomycine)	
(:	:	: 1 tube)
(Pharmacie centrale	: 300	: 60	: 200)
(:	:	:)
(Pharmacie vétérinaire:	320	: 70	: 220)
(villageoise	:	:	:)
(Auxiliaire d'élevage	: 350	: 80	: 250)
(:	:	:)

Tableau n° 17 : Prix comparé de trois produits.
en F.CFA

Source : VETOPHAR.

3.6 - COMMERCIALISATION DES MEDICAMENTS

La commercialisation des médicaments vétérinaires se fait soit directement auprès des éleveurs soit indirectement par le biais des services vétérinaires (SARA), des projets et des auxiliaires d'élevage.

3.6.1 - Evolution des ventes

L'étude présentée au tableau n° 18 n'est pas exhaustive. Elle nous permet simplement de voir les produits les plus couramment achetés.

Nous prenons 1983 comme année de référence qui est celle d'avant la sécheresse.

On remarque une *progression* de ventes de 1983 à 1984 même si un produit comme l'exhelm n'a pas eu une grosse vente. Après la sécheresse (1985) les ventes ont chuté.

.../...

(Désignation	: 1982 - 1983	: 1983 - 1984	: 1984 - 1985	: 1985 - 1986	: 1986 - 1987)
(- Exhelm II 150 mg	: 691 000	: 243 536	: 325 216	: 227 258	: 510 200)
((cp)*	:	:	:	:	:)
(- " 750 mg (cp)	: 442 000	: 186 002	: 174 152	: 67 255	: 522 200)
(- Thibenzol 2g (cp)	: -	: 106 083	: 22 873	: 132 241	: 101 971)
(- Thibenzole 10g(cp)	: -	: 10 040	: 12 149	: 33 500	: 23 137)
(- Trypamidium sachets:	36 385	: 19 965	: 33 140	: 10 251	: 18 460)
(- Vaccins aviaires	: 8 000	: 1 300 000	: 291 200	: -	: 955 000)
* (- Vita-veto (flacons):	-	: 2 801	: 1 258	: -	: 4 540)
(- Stromiten volaille:	-	: 68 198	: 120 573	: 132 379	: 85 094)
(- Olivitasol	: -	: -	: -	: 21 000	: 11 534)
((sachets)	:	:	:	:	:)
(- TLA (flacon 100ml):	-	: -	: -	: 482	: 322)
(- Ivomec (flacon	: -	: -	: -	: 478	: 827)
(50 ml)	:	:	:	:	:)

* cp : comprimés.

Tableau n° 18 : Evolution des ventes de 1983 à 1987 (en quantités).

Source : VETOPHAR.

A partir de 1987, l'amorce d'une reprise se dessine avec certes des conditions climatiques favorables à l'élevage mais aussi avec l'affinement des méthodes de distribution par la VETOPHAR.

Les spécialités les plus demandées par les éleveurs sont : les antiparasitaires, les complexes vitaminés et les vaccins aviaires.

Des études menées par le Projet Elevage Niger Centre Est et une mission de la Banque Mondiale conduisent à montrer que seuls 10 à 15 p.100 des bovins et 2 à 3 p.100 de petits ruminants seraient touchés par les traitements antiparasitaires. Pour ce qui concerne les antibiotiques, les vitamines etc..., la couverture des besoins est encore plus faible.

La même étude a montré que les éleveurs sédentaires ont plus recours aux méthodes modernes de traitement par rapport aux éleveurs nomades.

3.6.2 - Evolution du chiffre d'affaires

L'analyse du chiffre d'affaires fait ressortir une disproportion en fonction d'une part de l'année et d'autre part du point de vente.

Le tableau n° 19 indique cette différence.

En considérant le pourcentage moyen du chiffre d'affaires et la répartition par point de vente et par année nous constatons :

- pharmacie de Tahoua : 10,5 p.100
- pharmacie de Zinder : 9,5 p.100
- pharmacie de Niamey : 28,5 p.100
- siège VETOPHAR (") : 51 p.100

.../...

(Années	:	Niamey	:	Tahoua	:	Siège	:	Zinder	:	Total)
(1985	:	44 811 050	:	10 342 580	:	96 052 825	:	9 911 905	:	161 118 360)
(1986	:	43 363 850	:	13 378 455	:	39 914 660	:	13 523 080	:	110 180 040)
(1987	:	44 397 895	:	17 215 905	:	100 801 530	:	12 454 830	:	174 870 160)
(1988	:	31 331 220	:	18 840 910	:	80 659 250	:	17 785 890	:	148 617 270)

Tableau n° 19 : Situation comparée du chiffre d'affaires de quatre points de vente (en F CFA).

Source : VETOPHAR.

ment Ainsi 80 p.100 environ du chiffre d'affaires vient des deux points de vente de Niamey, les 20 p.100 restants sont partagés entre la pharmacie de Tahoua et la pharmacie de Zinder.

Cette situation peut s'expliquer par le fait que l'approvisionnement de Niamey, s'effectue sur place et aussi parce que les éleveurs de cette zone sont mieux informés sur les techniques modernes d'élevage. Le changement dans le mode d'exploitation du troupeau est mieux appréhendé que dans les autres zones d'élevage.

3.7 - PROBLEMES RENCONTRES DANS L'APPROVISIONNEMENT ET LA DISTRIBUTION DES MEDICAMENTS VETERINAIRES AU NIGER

Les problèmes sont nombreux. Nous pouvons énumérer quelques uns.

Il faut signaler tout d'abord l'inexistence de textes juridiques. Elle se traduit par de très nombreux centres de décisions et de trafics d'influences, c'est-à-dire que sans qu'on y prenne garde les mêmes défauts critiqués autrefois réapparaissent.

L'insuffisance de moyens financiers et logistiques freinent la bonne marche de la VETOPHAR.

Le manque de personnel qualifié se fait ressentir sur la rentabilité de l'établissement.

Il y a aussi l'absence d'une réelle maîtrise d'un marché pourtant potentiel par le manque d'un service spécial chargé de la vulgarisation.

.../...

Cette deuxième partie nous a permis de comprendre le rôle combien important du LABOCEL et de VETOPHAR. Ces deux structures doivent être les piliers dans l'approche d'un développement du secteur de l'élevage.

Dans notre troisième partie, nous essaierons, dans un premier temps de voir quelques aspects du système actuel de gestion, ensuite nous ferons des propositions allant dans le sens d'une amélioration des circuits de distribution des médicaments vétérinaires.

TROISIEME PARTIE

DE QUELQUES ASPECTS DU SYSTEME ACTUEL DE GESTION
=====
DES MEDICAMENTS VETERINAIRES ET
=====
PERSPECTIVES D'AVENIR
=====

CEtte PARTIE COMPREND DEUX CHAPITRES :

- DE QUELQUES ASPECTS DU SYSTEME ACTUEL DE GESTION
- PERSPECTIVES D'AVENIR.

CHAPITRE 1 - DE QUELQUES ASPECTS DU SYSTEME ACTUEL DE
=====
GESTION DES MEDICAMENTS VETERINAIRES
=====

Dans ce chapitre, nous verrons :

- la situation du LABOCEL et de VETOPHAR ;
- l'existence ou non d'un secteur privé.

1.1 - SITUATION ACTUELLE DU LABOCEL ET DE
VETOPHAR

1.1.1 - Situation actuelle du LABOCEL

La production de vaccins par le LABOCEL n'est pas encore à son top niveau.

Le laboratoire se limite à satisfaire les demandes de l'Etat et parfois des commandes des pays comme le BURKINA FASO ou le BENIN.

Les achats de vaccins par les éleveurs ne se font pas. Ceci est dû au fait que la lutte contre les principales épizooties est prise en charge par l'Etat.

La relative autonomie du LABOCEL, lui permet de mener à bien chaque fois, son programme de production.

Le problème que rencontre aussi bien le service de production de vaccins bactériens, que le service de production de vaccins viraux, est le manque de moyens matériels. En effet, on note l'existence d'un seul lyophilisateur pour trois types de vaccins produits.

Tous les vaccins produits subissent des tests de contrôle avant leur livraison. Les tests les plus couramment pratiqués sont :

- le test de stérilité ;
- le test de titrage ;
- le test d'innocuité ;
- le test d'efficacité ;
- le test d'immunité résiduelle.

Le service de contrôle accomplit un travail très appréciable quand on connaît les risques d'erreurs lors de productions en série.

Dans le cadre de l'extension de ses activités, le laboratoire envisage des possibilités de production de certains vaccins aviaires d'ici deux ans.

1.1.2 - Situation actuelle de VETOPHAR

Nous insisterons ici sur la situation juridique et le mode de gestion (terme qui recouvre tout un ensemble de concepts) de VETOPHAR.

La situation générale de la VETOPHAR se caractérise par l'absence de moyens financiers suffisants mais également d'une politique commerciale cohérente.

1.1.2.1 - Situation juridique

La VETOPHAR ne peut atteindre ses objectifs que si elle est dotée de statuts clairs.

Deux propositions significatives ont été faites dans ce sens. C'est ainsi qu'en 1986, la lettre n° 629/PM du Premier Ministre en date du 9 Juin précisait

.../...

que l'option nationale retenue était la fusion de VETOPHAR avec le LABOCEL, en un Etablissement Public. Une autre lettre n° 087/MTEP/SEM/DED/SES du 16 Janvier 1987 faisait part de la privatisation de VETOPHAR, après une évaluation de son patrimoine et une étude de faisabilité de cette privatisation. L'initiateur de cette étude est la Banque Mondiale (B.M) par l'intermédiaire du Cabinet Louis Berger International dont le siège est à Abidjan (Côte d'Ivoire) (21).

Comme nous pouvons le constater, les propositions pour trouver une solution légale à VETOPHAR n'ont pas fait défaut, seule la volonté politique manque.

Actuellement c'est le statu quo car aucune des deux dispositions n'est abrogée.

Officieusement c'est l'option privatisation qui a cours.

1.1.2.2 - Systeme de gestion

L'absence de statuts ne doit pas constituer un frein à une bonne gestion de cette structure.

1.1.2.2.1 - La comptabilité analytique

L'utilisation des documents comptables et leurs tenues à jour permet à tout moment, à une entreprise de contrôler ces entrées et sorties.

1.1.2.2.2 - Politique commerciale

Au moment de la création de VETOPHAR, il existait un service vulgarisation (possédant même un matériel adéquat) pour les médicaments nouveaux.

.../...

Les problèmes dans lesquels se débat VETOPHAR, font que ce service n'a pas pu jouer son rôle.

S'il est vrai que les besoins en médicaments sont réels, la méthodologie pour déterminer ceux-ci manque.

La nécessité de trouver un système d'approvisionnement efficace tenant compte des besoins par zone géographique doit être recherché.

1.1.2.2.3 - Le stockage

Selon l'OMS un bon stockage doit être observé depuis le laboratoire fabricant jusqu'au consommateur (éleveur).

Si le stockage des vaccins aviaires et réactifs est pris en compte, il n'est pas de même des spécialités vétérinaires.

1.1.2.2.4 - La distribution

Il faut distinguer la distribution effectuée par les services vétérinaires de celle de VETOPHAR et des projets d'élevage.

Les services vétérinaires (Direction de la santé animale) met à la disposition des D.D.R.A. et SARA des quantités de médicaments chaque année. Ces médicaments sont achetés par la pharmacie centrale d'élevage sur fonds du budget national auprès de VETOPHAR. Ce sont les cliniques qui seront pourvues. On doit rappeler que les consultations s'effectuent à titre gratuit.

.../...

- Le circuit de distribution VETOPHAR utilise les antennes régionales, les services vétérinaires, les projets et les auxiliaires d'élevage.

Les médicaments sont placés en cession. Cela se traduit par des impayés très importants. C'est d'ailleurs cette situation qui a mis à genou VETOPHAR.

A noter que la plupart des débiteurs sont des agents de l'Etat.

- Le circuit projet d'élevage et organisations non gouvernementales (vétérinaire sans frontière) assure une distribution des produits par l'intermédiaire des structures coopératives ou des auxiliaires d'élevage.

1.1.2.2.5 - La vente des médicaments

En faisant fi des ventes à crédit, nous avons essayé de voir, ce que devrait être le chiffre d'affaires pour l'exercice 1986 - 1987 au niveau du siège VETOPHAR.

Le tableau n° 20 indique la part de chaque classe thérapeutique.

La différence entre le chiffre ^{d'affaires} du tableau n° 20 et celui du tableau n° 19, nous montre que les crédits constituent 43 943 855 F CFA.

Comparer au total des recettes pour la même année nous pouvons dire que cette somme est énorme.

Le tableau n° 20 nous permet de constater que les médicaments qui rapportent le plus, sont les antiparasitaires avec 71 p. 100, ensuite viennent les anti-infectieux et autres produits. En dernier lieu nous avons les vaccins et vitamines. L'utilisation de vaccins comme de certains anti-infectieux se faisant sous la responsabilité d'un agent du service vétérinaire, limiterait les achats par les éleveurs.

.../...

(Désignation	: Chiffre d'affaires	: Pourcentage)
(: en francs CFA	:)
(Antiparasitaires	: 102 640 140	: 71 p.	100)
(Anti-infectieux	: 17 410 815	: 12 p.	100)
(Vitamines et vaccins	: 8 425 415	: 6 p.	100)
(Autres produits	: 16 269 015	: 11 p.	100)
(:	:)
(Total	: 144 745 385	: 100 p.	100)
(:	:)

Tableau n° 20 : Vente des médicaments siège VETOPHAR -
Année 1986 - 1987

Source : VETOPHAR.

En examinant les documents de vente au niveau du siège, de l'antenne de Niamey et celle de Zinder, on a pu remarquer que l'écoulement des produits est conditionné par un bon hivernage.

Les grandes périodes de consommation se situent en Septembre et en Juin. On constate par contre un ralentissement des ventes de Juillet à Août. Cela s'explique par les travaux champêtres dans les zones agricoles et la remontée rapide des éleveurs transhumant vers le Nord. Bien que ce soit le moment où les animaux ont besoin d'être déparasités.

1.1.2.3 - Contrôle de la qualité des médicaments

Aucun contrôle n'est effectué, en ce qui concerne les médicaments vétérinaires.

.../..

Pourtant il existe une unité de contrôle à l'Office National de Produits Pharmaceutiques et Chimiques (O.N.P.P.C.) du Niger. Il s'agit d'un laboratoire ultra moderne dénommé "Laboratoire National de Santé Publique et d'Expertise". Celui-ci a pour mission le contrôle des fraudes et l'expertise toxicologique de tous les articles rentrants au Niger.

Ce laboratoire est équipé de matériels modernes .

- un spectrophotomètre U.V. Beckman ;
- un spectrophotomètre à infra rouge Beckman ;
- un spectrophotomètre d'absorption atomique Beckman ;
- un chromatographe en phase gazeuse Interlabs.

Le laboratoire attend un complément d'équipements avant la fin de l'année 1989.

Ainsi le problème des contrôles techniques de qualité à savoir : conformité aux normes analytiques, toxicologiques, pharmacologiques et cliniques ne devraient plus se poser à terme.

A la VETOPHAR, les difficultés de contrôle de qualité sont contournées par le choix des fournisseurs, en leur faisant confiance. Cette solution n'est pas toujours réaliste dans la mesure où certains vaccins ou médicaments sont destinés uniquement à certaines zones géographiques.

.../...

1.2 - EXISTENCE OU NON D'UN SECTEUR PRIVE ?

Depuis l'indépendance, l'approvisionnement en médicaments a été toujours du ressort de l'Etat.

Avec l'accentuation de la crise économique et les politiques de privatisations prônées par certains organismes internationaux comme la B.M et la C.E.E , on a assisté à la mise en place du Programme d'Appui à l'Initiative privé et à la Création d'Emploi (P.A.I.P.C.E.) depuis 1987.

Malgré, l'inexistence du secteur privé, on signale la présence sur le territoire national de médicaments vétérinaires en provenance surtout du Nigéria. Les antibiotiques, les antiparasitaires et matériels vétérinaires se négocient comme une quelconque denrée épicière.

L'instauration d'un secteur privé risque de provoquer une inondation anarchique du marché par les produits pharmaceutiques vétérinaires si aucune mesure conservatoire n'est prise.

Ces quelques aspects du système actuel de gestion nous permettent dans notre dernier chapitre d'aborder les perspectives d'avenir.

CHAPITRE 2 - PERSPECTIVES D'AVENIR
=====

ECOLE INTER-ETATS
DES SCIENCES ET MEDICINE
VETERINAIRES DE DAKAR
BIBLIOTHEQUE

Dans ce chapitre, les perspectives vont porter sur quelques propositions. Nous ne prétendons pas apporter une solution miracle car les experts en la matière sont mieux placés pour y apporter des solutions.

A partir de nos constatations nos propositions porteront sur :

- la dotation de VETOPHAR d'un statut légal ;
- l'amélioration de la gestion ;
- l'organisation des éleveurs.

2.1 - DOTATION DE VETOPHAR D'UN STATUT LEGAL ET
DES FONDS NECESSAIRES A SON REDEMARRAGE

Si la création de cet outil a été jugée salutaire, des mesures adéquates pour la sortie de l'ornière dans laquelle elle est placée, sont fondamentales.

C'est aux vétérinaires que revient la tâche de réfléchir et de trouver des solutions afin de l'imposer aux autorités politiques.

Nous pensons qu'il sera difficile de vouloir améliorer les productions animales et participer à l'élévation du pouvoir d'achats des éleveurs, si l'élément de base (santé) n'est pas maîtrisé.

Il convient, tout en préservant les acquis de chercher une voie plus adaptée aux réalités du pays.

Sauver la structure actuelle, implique que l'Etat lui accorde des fonds nécessaires à son redémarrage. L'octroi de fonds se fera sous forme de crédits

remboursables au bout de 5 ans. Les deux premières années permettront la modernisation des infrastructures et la formation d'un personnel qualifié dans le domaine de la gestion des ressources. Les trois dernières années seront destinées au remboursement des crédits et au décollage de cette structure.

2.2 - AMELIORATION DE LA GESTION

L'amélioration de la gestion portera sur une maîtrise des biens renouvelables (médicaments). Il s'agit d'améliorer les conditions d'acquisition des médicaments et du mécanisme de distribution.

2.2.1 - Les commandes

Ces commandes seront effectuées en établissant une liste des besoins réels (voir propositions d'une liste de produits recommandés). Cela suppose la connaissance des affections les plus fréquentes sur l'ensemble du territoire national.

Ainsi, on ne doit plus envoyer un médicament tel que le trypanidium dans une région où la trypanosomose ne sévit pas.

Il est important de procéder à un équilibre entre les besoins et les ressources disponibles, et faire une estimation des coûts.

La commande pose comme autres problèmes le choix de fournisseurs. Ils doivent être choisis en fonction de l'efficacité des produits qu'ils fabriquent et aussi des conditions de vente proposées.

.../...

2.2.2 - Amélioration des conditions de distribution

L'un des problèmes auquel VETOPHAR est confronté, est le manque d'un véritable réseau de distribution.

La réunion des cadres de l'élevage tenue à TAHOUA du 2 au 9 Avril 1985 a proposé des solutions à ce problème crucial.

Le circuit de distribution proposé, est indiqué dans le tableau n° 21.

La mise en exécution des résolutions se heurte à des pesanteurs administratives.

Un autre élément à prendre en compte, est l'utilisation de l'informatique dans le système de gestion de VETOPHAR. L'acquisition d'ordinateurs permettrait de gagner en efficacité et en temps.

2.3 - ORGANISATION DES ELEVEURS

L'organisation des éleveurs en groupement d'intérêt économique doit leur permettre de faire face, aux problèmes de pénuries en médicaments.

Ceux-ci doivent comprendre qu'ils constituent une force réelle ayant des intérêts particuliers à défendre.

L'Etat jouera un rôle important dans le sens de leur organisation.

C'est pour cette raison qu'il faut encourager la formation des auxiliaires d'élevage.

Nous pensons qu'il faut aussi utiliser au maximum les médias d'Etat (radio) pour toucher le plus grand nombre d'éleveurs, sur la nécessité de soigner leurs animaux. Les émissions doivent se faire en langue nationale et à des heures où les éleveurs ne sont pas occupés.

Institutions et structures	Rôles - Attributions
. Direction Santé Animale	- Evaluation - Programmation
. VETOPHAR (direction générale)	des besoins nationaux
	- Approvisionnement
	- Distribution
	- Supervision et contrôle du réseau
. Directions Départementales Ressources Animales	- Estimation et expression des besoins régionaux
. VETOPHAR Régionale	- Formation des auxiliaires et gestionnaires des dépôts
. Union régionale des Coopératives	- Distribution - Suivi - Evaluation de la gestion
. Services d'Arrondissement des Ressources Animales	- Formation des coopératives à la gestion
. Unions sous-régionales des coopératives	- Vulgarisation des intrants
	- Evaluation des besoins sous régionaux
	- Suivi gestionnaire de dépôt
. Coopératives	- Gestion des dépôts
. Groupements mutualistes	- Vulgarisation
. Auxiliaires d'élevage	- Administration des produits non dangereux

Tableau n° 4 : Structures de distribution et leurs rôles.

Source : VETOPHAR.

LISTE DES PRODUITS RECOMMANDÉS

Principe actif	Marques déposées	Laboratoire fabricant	Présentation
<u>1. Produits Antiparasitaires</u>			
<u>1.1. Antiparasitaires internes</u>			
<u>. Anthelminthiques</u>			
- Thiabendazole	THIBENZOLE	MERCK, SHARP DOHME (M.S.D.)	Comprimés 2g - 10g
- DL tétramisole	VADEPHEN	RHONE-MERIEUX (R.M)	Comprimés de 0,6 g
- PyranteI (tartrate)	EXHELM	PFIZER	Comprimés 150 mg 750 mg
- Fenbendazole	PANACUR	DISTRIVET/ HOECHST	Liquide 1 litre
- Ivermectine	IVOMECH	M.S.D.	Flacon de 50 ml
- Rafoxamide	RANIDE	M.S.D.	bolus 1 g " 150 mg
- Nitroxinil	DOVEMIX	R.M.	flacons de 50 ml
- Triclabendazole	FASCINEX	ARKOVET CIBA- GEIGY	bidon de 1 l
- Niclosamide	YOMESANE	BAYER	Comprimés de 3 g
<u>. Antiprotozoaires</u>			
- Di-aceturale de diminazène	BERENIL	DISTRIVET/ HOECHST	sachets 1,05 g
<u>. Trypanocides</u>			
- Di-aceturale de diminazène	BERENIL	"	sachets 1,05 g
- Isométiamidium	TRYPANIDIUM	RHONE-MERIEUX	sachets de 1 g

.../...

. Anticoccidiens

. Amprolium	AMPROL	M.S.D.	sachets de 30 g
. Sulfadimerazine	SULFADI 500	TELLIER	sachets de 100 g
. Sulfaguanidine	GANIDAN	SPECIA	comprimés de 0,5 g

1.2 Antiparasitaires externes

. Lindane	TIFENE	SOFCA	pommande tube 250 g
. Coumaphos	ASUNTOL	BAYER	poudre boîte 1 kg
. Flumethrine	BAYTICOL	BAYER	huile en bidon
. Lindane	TIGAL	SOFCA	liquide bidon 1 l
. Ivermectine	IVOMEK	M.S.D.	flacon de 50 ml

2. Produits anti-infectieux

. Benzathine pénicilline	EXTENCILLINE	R.M.	flacon de 40 ml
. Association à base de Benzypénicilli- nate de procaïne et Dihydrostreptomyci- ne	PEN-HISTA- STREP	VETOQUINOL	flacon de 50 ml
. Oxytétracycline (chlorhydrate)	TERRAMYCINE	PFIZER	flacon de 40 ml
. Oxytétracycline (dihydrate)	T.L.A.	PFIZER	flacon de 100 ml
. Association DHS, Benzyl pénicilline	PENI-STREP- TOVET	ARKOVET CIBA GEIGY	Flacon de 100 ml
. Tylosine	TYLAN 200	ELANCO	flacon de 50 ml
. Sulfadiméthoxine	THERACANZAN	M.S.D.	flacon de 100 ml
. Association : Oxytétracycline chloramphénicol	CHORAMPRECOR- TYL	VETOQUINOL	flacon de 50 ml
. Chloramphénicol	CHLORAMPHENICOL	R.M.	flacon de 500 ml

.../...

. Sulfaguanidine	GANIDAN	SPECIA	comprimés de 0,5 g
. Aluminium micronisé	ALUSPRAY	VETOQUINOL	bombe aéro- sol
. Antiseptiques plus violet de gentiane	OVIPIETIN	"	bombe aéro- sol
. Association : chlortetracycline + Benzylpénicil- line	AUREOMYCINE POMMADE	R.M.	tube de 5 g

3. Vitamines et oligo-éléments

. Vitamines : A, B ₃ , E	VITA VETO 225	VETOQUINOL	flacon de 50 ml
. Vitamines anti stress	FLOXAID	M.S.D.	sachets de 30 mg
. Association de vitamines et d'oligo-éléments	OLIVITASOL	VETOQUINOL	sachets de 15 g

4. Vaccins

4.1 - Aviaires

Nom de la maladie

. Pestes aviaires	ITA NEW	LAPROVET	flacon de 500 ml
	HITCHNER B ₁	"	flacon 1000 doses
	LASOTA	"	"
. Variole aviaire	POXINE	SALSBURY	flacons 1000 doses
. Gumboro	GUMBORAL	R.M.	flacon 1000 doses
. Choléra	AVIPASTOVAX	R.M.	flacon de 500 doses
. Marek	TAD-MAREK-VAC	LAPROVET	flacon 1000 doses

.../...

4.2 Animaux de compagnie

Maladie

. chien	RABIFFA	R.M.	
	PENTADOG	"	
. chat	FELINIFFA	R.M.	boîte 1 dose + seringue solvan
	FELINIFFA R	"	

5. Autres produits

. Xylazine	ROMPUN	BAYER	flacon de 50 ml
Acépromazine	VETRANQUIL	SANOFI	ampoule de 10 ml
Thiopental	NESDONAL	R.M	flacon de 0,5 g
Lignocaïne	LUROCAINE	VETOQUINOL	flacon de 100 ml
Noramidopyrine	CALMAGINE	"	"
Prométhazine	PHENERGAN	R.M.	ampoules de 10 ml
Phénylbutazone + Dexaméthasone	PHENYLARTHRITE FORTE	VETOQUINOL	flacon de 20 ml
Phénylbutazone	PHENYLARTHRITE CREME	"	tube de 225 g

LISTE DE QUELQUES MEDICAMENTS GENERIQUES ET PETIT
MATERIEL VETERINAIRE

Désignation	Présentation
Alcool à 90°	litre
Adrénaline	ampoule 1 ml
Acide borique	litre
Crésyl	litre
Carbonate de calcium	kg
Coton	paquet de 500 g
Eau distillée	ampoule de 5 ml
Iodure de potassium	kg
Mercurochrome	kg
Sulfate de magnésie	kg
Sulfate de cuivre	kg
Strychnine	kg
Anneau de nez	unité
Aiguilles (IM - SC - IV)	"
Seringues	"
Fils de sutures	"
Pinces à castrer Burdizzo (petits animaux et gros animaux)	"

--= CONCLUSION GENERALE ==-

Au Niger, l'élevage constitue la seconde activité économique du pays. Il contribue pour 16,5 p. 100 au produit intérieur brut (P.I.B.).

La satisfaction des besoins de la population en protéines animales et l'élevation de leur niveau de vie passent par le développement du secteur de l'élevage.

C'est dans ce cadre, que la protection sanitaire du cheptel représente un préalable à maîtriser, d'autant plus que des épizooties autrefois meurtrières continuent à sévir. De même, les affections parasitaires ne permettent pas aux animaux d'extérioriser toutes leurs potentialités.

Pour une bonne protection sanitaire du cheptel, il faut une disponibilité permanente en médicaments vétérinaires. Celle-ci doit tenir compte de la situation du pays, des conditions naturelles d'exploitation du cheptel mais également des facteurs socio-économiques qui influent sur la santé des animaux.

L'étude que nous avons menée, nous a permis de faire le point sur le système d'approvisionnement et de distribution des médicaments vétérinaires au Niger.

Si l'approvisionnement en produits biologiques (vaccins) se fait à partir du laboratoire Centrale d'élevage (LABOCEL), la distribution et l'utilisation sont du ressort des services d'élevage.

L'approvisionnement en spécialités pharmaceutiques étant avant 1979, aux mains de la pharmacie centrale d'élevage ; aujourd'hui le monopole revient à la VETOPHAR. Celle-ci se charge de l'importation et de la distribution des médicaments et matériels vétérinaires.

Pour un pays de 1 267 000 km², on compte seulement quatre centres de distribution : le siège et les trois antennes régionales. Cela pose des problèmes pour une couverture efficace de l'ensemble du territoire. Ces problèmes ont pour nom : une absence de statuts juridiques, une insuffisance de ressources financières et de logistiques, un manque de personnel qualifié, une difficulté dans la gestion des médicaments.

Malgré ces difficultés, la VETOPHAR parvient à mettre à la disposition des éleveurs des médicaments.

Parmi ceux-ci, les plus vendus sont les antiparasitaires puis viennent les anti-infectieux, enfin les vaccins (pour animaux de compagnie et aviaires) et vitamines.

Tenant compte des problèmes, une amélioration du système actuel de gestion des médicaments s'impose.

Elle passe par la dotation de VETOPHAR de statuts juridiques mais aussi de ressources financières suffisantes permettant à la VETOPHAR de disposer d'un personnel qualifié, d'un système informatique ; de procéder à la création dans chaque département d'une antenne de pharmacie.

L'établissement d'une liste de médicaments essentiels doit être envisagé.

Enfin si la mise à la disposition des éleveurs de médicaments est souhaitable, leur utilisation doit être contrôlée dans le souci de protéger la santé publique. Il est donc nécessaire de mettre en place une législation en matière de médicaments vétérinaires.

-- BIBLIOGRAPHIE --
=====

1. AGBOBLI E.K.
Géographie et Structures économiques de l'Afrique.-
Abidjan : Nouvelles Editions Africaines, 1983.- 302 p.
2. BADA R.
La Fièvre de la Vallée du Rift : enquête sérologique
chez les petits ruminants au Niger.
Thèse . Méd. Vét. : Dakar : 1986 ; 18
3. BARRAL E.
Gestion des achats, du stockage et de la distribution
des médicaments : Manuel pour les pays en développement.
Paris : Rhone Poulenc Santé, 1984.- 38 p.
4. BARION A. ; FONTAINE M.
Vade - Mécum du Vétérinaire.-
14^e éd.- Paris . Vigot, 1984.- 813 P.
5. CARTAGNY A.P.O.L.
Contribution à l'étude de la loi du 29 Mai 1975 rela-
tive à la pharmacie vétérinaire.
Thèse : Méd. Vét. . Toulouse . 1976 ; 132.
6. Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale
Rôle des auxiliaires d'élevage en Afrique : Rapport
de synthèse d'un séminaire tenu à Bujumbura (Burundi)
du 24-26 Oct. 1984.- Ede (Pays-Bas) : CTA, 1984.- 32 p.
7. DONAINT P. ; LANCERON F.
Le Niger : le point des connaissances actuelles.- 3^e
éd.- Paris : PUF, 1984.- 127 p.
8. DUPIRE M.
Peuls nomades : étude descriptive des Wodaabé du sahel
nigérien.- Paris : Institut d'ethnologie, 1962.- 336 p.

.../...

9. GALADIMA O.
Problèmes d'approvisionnement et de gestion pharmaceutiques à partir de l'expérience nigérienne.
Thèse : Pharm. : Dakar : 1983 ; 30.
10. HERVE D.
La Détention de produits pharmaceutiques par le Vétérinaire : aspects pratiques.
Thèse : Méd. Vét. : Alfort : 1969 ; 43.
11. LOBRY M.
Distribution du médicament vétérinaire dans les pays en voie de développement.
Bull. Acad. Vét. de France, 1988, 61 : 185-190.
12. MBIDA MBIDA F.
Insertion des activités pharmaceutiques dans une agglomération rurale du Cameroun, la ville d'AYOS.
Thèse : Pharm. : Dakar : 1984 ; 65.
13. NIGER (République du.). Ministère du Développement Rural.
Compte rendu de la réunion des cadres de l'élevage tenue à Tahoua du 2 au 9 Avril 1985.
Niamey : MDR, 1985.~ 28 p.
14. NIGER (République du .). Ministère du Développement Rural .
Rapport d'activités de l'élevage.
Niamey : MDR, 1980. 291 p.
15. NIGER (République du.). Ministère des Finances. Direction du budget et des participations.
Budget du Ministère des Ressources Animales et de l'Hydraulique. Gestion 1989.
Niamey . MF, 1989.~ 9 p.

16. NIGER (République du.). Ministère du Plan.-- Plan de développement économique et social du Niger 1987-1991. Texte intégral.
Niamey : MP, 1986.-- 234 p.
17. NIGER (République du.). Ministère du Plan.-- Plan de développement économique et social du Niger 1987-1991. Annexes.
Niamey : MP, 1986.-- 79 p.
18. NIGER (République du.). Ministère des Ressources Animales et de l'Hydraulique. Direction de la Santé animale.-- Rapport *de* fin de campagne de vaccination 1986-1987.
Niamey : MRAH, 1987.-- 5 p.
19. NIGER (République du.). Ministère des Ressources Animales et de l'Hydraulique. Direction de la Santé animale : Réunion annuelle des cadres de l'élevage tenue à Tanout du 04 au 11 Avril 1987.- *7p*
20. NIGER (République du.). Ministère des Ressources Animales et de l'Hydraulique. Direction de la Santé animale : Situation VETOPHAR.
Niamey : MRAH, 1987.-- 10 p.
21. NIGER (République du.). Ministère de la Tutelle, Etablissement Public, Société d'Etat, Société d'Economie Mixte.-- Etude de factibilité de VETOPHAR.-- Abidjan : Société Louis Berger International, 1987.-- 185 p.
22. NOILHAN H.
A propos de la nouvelle loi sur l'élevage.
Bull. Acad. Vét. de France, 1967, 40 : 77-81.

.../...

23. Organisation Mondiale de la Santé.
Médicaments essentiels : Rapport de la réunion des
pharmaciens en chef Hararé (Zimbabwe), 26-30 Avril 1982.
Genève ; OMS, 1982.- 51 p.
24. Organisation Mondiale de la Santé
Politique et Gestion pharmaceutiques.
Genève ; OMS, 1978.- 32 p. (série de rapports techni-
ques ; 6).
25. Organisation Mondiale de la Santé.
Guide de gestion à l'usage des responsables des soins
de santé primaires au niveau intermédiaire.
Genève : OMS, 1981.- 365 p.
26. PAGOTJ.
Manuel d'hygiène du bétail et de la prophylaxie des
maladies contagieuses en zone tropicale.- 2^e éd.-
Paris : IEMVT, 1972.- 157 p.
27. ROGER P.
Le Niger.
Marchés Tropicaux et Méditerranéens, 1988, (2243) :
3038-3042.
28. SAIDOU A.
Contribution à l'étude d'un système pastoral sahélicien .
la transhumance au Niger.
Thèse : Méd. Vét. : Dakar : 1986 ; 5.
29. SALEU R.
Contribution à l'étude de l'approvisionnement et de
la distribution des médicaments vétérinaires au Cameroun.
Thèse : Méd. Vét. : Dakar : 1988 ; 2.

.../...

30. SALIFOU B.
Contribution à l'étude de la pêche continentale au Niger : état actuel et perspectives d'avenir.
Thèse : Méd. Vét. : Dakar : 1985 ; 7.

31. TARONDEAU J.C. ; XARDEL D.
La Distribution: état des connaissances actuelles.
Paris . PUF, 1985. - 127. - (Que sais-je ?).

32. TUNG D.D.
Regarder la vérité en face.
Gëstu (Journal Sénégalais), 1988, (1) : 32-35.

SERMENT DES VETERINAIRES DIPLOMES DE DAKAR

"Fidèlement attaché aux directives de Claude BOURGELAT, fondateur de l'Enseignement Vétérinaire dans le monde, je promets et je jure devant mes maîtres et mes aînés :

- D'avoir en tous moments et en tous lieux le souci de la dignité et de l'honneur de la profession vétérinaire.
- D'observer en toutes circonstances les principes de correction et de droiture fixés par le code déontologique de mon pays.
- De prouver par ma conduite, ma conviction, que la fortune consiste moins dans le bien que l'on a, que dans celui que l'on peut faire.
- De ne point mettre à trop haut prix le savoir que je dois à la générosité de ma patrie et à la sollicitude de tous ceux qui m'ont permis de réaliser ma vocation.

QUE TOUTE CONFIANCE ME SOIT RETIREE S'IL ADVIENNE QUE JE ME PARJURE".

Le Candidat

VU

LE DIRECTEUR
de l'Ecole Inter-Etats des
Sciences et Médecine Vétérinaires

LE PROFESSEUR RESPONSABLE
de l'Ecole Inter-Etats des
Sciences et Médecine Vétérinaires

VU

LE DOYEN
de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie

LE PRESIDENT DU JURY

Vu et permis d'imprimer.....

Dakar, le.....

LE RECTEUR, PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DE
L'UNIVERSITE DE DAKAR.